**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 45 (1981) **Heft:** 177-178

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# LIVRES REÇUS

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE (\*)

# **NOUVELLES BRÈVES**

#### **Collections**

#### Ont paru:

- dans les *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, Niemeyer, Tübingen:
- \* 175. Frankwalt Möhren, Le renforcement affectif de la négation par l'expression d'une valeur minimale en ancien français, 1980, 264 pages.
- 179. Bruno Staib, Semantik und Sprachgeographie. Untersuchungen zur strukturell-semantischen Analyse des dialektalen Wortschatzes, 1980, 280 pages.
- \* 180. Peter Blumenthal, La syntaxe du message. Application au français moderne, 1980, 206 pages.
- 182. Keith E. Karlsson, Syntax and Affixation. The Evolution of mente in Latin and Romance, 1981, 163 pages.
- dans les *Beihefte zur Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden:
- 6. Zur Geschichte des gesprochenen Französisch und zur Sprachlenkung im Gegenwartsfranzösischen, Beiträge des Saarbrücker Romanistentages (1979), 1980, 95 pages.
- dans Heidelberger Beiträge zur Romanistik, Peter D. Lang Verlag, Frankfurt a. M.:
- 13. Jutta Langenbacher, Das « néo-français » : Sprachkonzeption und kritische Auseinandersetzung Raymond Queneaus mit dem Französischen der Gegenwart, 1981, 272 pages.

<sup>(\*)</sup> L'abondance des publications reçues ne nous permet pas de donner un compte rendu de chacune d'elles. Nous nous réservons de revenir sur les plus importantes dans les prochains fascicules de la Revue. Nous marquons d'un astérisque les ouvrages dont les comptes rendus sont dès maintenant assurés.

- dans les Romanistische Arbeitshefte, Niemeyer, Tübingen:
  - \* 22. Ursula Klenk, Formale Sprachen, 1980.
- 23. Georg Kremnitz, Das Okzizanische. Sprachgeschichte und Soziologie, 1981, 98 pages.
- dans Lingua et Traditio, Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft :
- 5. Franz Josef Hausmann, Louis Meigret, Le Traité de la Grammaire française (1550), édition, 1980, 198 pages.
- 6. Franz Josef Hausmann, Louis Meigret, humaniste et linguiste, 1980, 302 pages.
- dans Tübinger Beiträge zur Linguistik, Gunter Narr, Tübingen :
- 120. Wolf Dietrich, Bibliografia da Língua Portuguesa do Brasil, 1980, 292 pages.
- 142. Egbert Kaiser, Strukturen der Frage im Französischen. Synkronische und diakronische Untersuchungen zur direkten Frage im Französischen des 15. Jahrhunderts (1450-1500), 1980, 156 pages.
- dans *Romanistische Versuche und Vorarbeiten*, Romanisches Seminar der Universität Bonn :
  - 53. Harri Meier, Neue lateinisch-romanische Etymologien, 1980, 330 pages.
- dans Kölner romanistische Arbeiten, Droz, Genève:
- 58. Franz Josef Klein, Lexematische Untersuchungen zum französischen Verbalwortschatz im Sinnbezirk von Wahrnehmung und Einschätzung, 1981, 247 pages.
- dans Forschungen zur romanischen Philologie, Aschendorff, Münster i. Westf.:
- 22. Thomas Stehl, Die Mundarten Apuliens. Historische und strukturelle Beiträge, 1980, 520 pages.
- dans *Wiener romanistische Arbeiten*, Institut für Romanistik der Universität, Vienne :
- 12. Tilman Tumler, Der Tempusgebrauch der Vergangenheit in der modernen italienischen Prosa, 1980, 181 pages.
- dans Romanica Gothoburgensia, Göteborg:
- 18. Olaf Eriksson, L'attribut de localisation et les nexus locatifs en français moderne, 1980, 313 pages.
- dans Verba, anuario galego de filoloxía, Université de Santiago de Compostela :
- 12. José Luis Rodriguez, El cancionero de Joan Airas de Santiago. Edición y estudio, 1980, 407 pages.
- 16. Jesus Pena, La derivación en español. Verbos derivados y sustantivos verbales, 1980, 299 pages.

- dans Monografías de la Universidad de Santiago de Compostela :
- 56. Mercedes Brea, Antonimos latinos y españoles. Estudio del prefijo in-, 1980, 159 pages.
- dans les *Publications du Centre d'Etudes picardes* de l'Université de Picardie, Amiens :
  - 15. René Debrie, Lexique picard des parlers du Vimeu, 1981, 324 pages.
- dans la *Bibliothèque française et romane* de Strasbourg, Klincksieck, Paris : série A, n° 43, Gérard Moignet, *Systématique de la langue française*, 1981, 346 pages.

\*

#### Nouvelle collection

Nous signalons à l'attention des lecteurs de la Revue, à cause de leur importance, les volumes de la collection «Travaux de linguistique quantitative» publiés sous la direction de Charles Muller. 1. Etienne Brunet, Le vocabulaire de Jean Giraudoux. Structure et évolution. Statistique et informatique appliquées à l'étude des textes à partir des données du Trésor de la Langue Française. (Editions Slatkine, Genève, 1978). 2. Charles Muller, Le Vocabulaire du Théâtre de Pierre Corneille. Etude de statistique lexicale. (Slatkine Reprints, Genève 1979. Librairie Larousse, Paris 1967). 3. Daniel Dugast, Vocabulaire et Discours. Essai de Lexicométrie Organisationnelle. Fragments de lexicologie quantitative. Avec 3 séries de 730 couples de données rendant compte en 18 pages du roman de Guy de Maupassant, Fort comme la mort. 4. Charles Muller, Langue Française et Linguistique Quantitative. Recueil d'articles. (Editions Slatkine, Genève 1979). 5. Marc Hug, La distribution des phonèmes en français - Die Phonemverteilung im Deutschen. Etudes Statistiques. (Editions Slatkine, Genève 1979). 6. Colette Dolphin, Méthodes de la statistique linguistique et Vocabulaire Fantastique de MALPERTUIS - œuvre de Jean Ray. (Editions Slatkine, Genève 1979). 7. Bernard Dolphin, professeur à l'Université de Picardie, Vocabulaire et Lexique. Modèles mathématiques pour une Linguistique quantitative. (Editions Slatkine, Genève 1979). 8. Daniel Dugast, Vocabulaire et Stylistique. I. Théâtre et Dialogue. Etudes de Lexicométrie Organisationnelle sur les théâtres de Corneille, Racine et Giraudoux, sur des pièces de Corneille, Racine, Molière et Beaumarchais, sur un entretien entre Maurice Clavel et Philippe Sollers, précédées d'un historique des méthodes quantitatives en lexicologie et des fondements d'une explication nouvelle : UBER.

Les comptes rendus de ces travaux paraîtront ultérieurement.

Jean BOURGUIGNON

#### REVUE DES REVUES

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. Quemada, Besançon.

Vol. XXXIV, 1979, 1:

D. A. RATKOWSKY (CSIRO Tasmanian Regional Laboratory, Hobart, Tasmanie): Une nouvelle approche concernant l'application de la distribution de Waring aux fréquences des vocables dans les textes (pp. 3-18).

Irwing, le premier, a découvert que la distribution de Waring pouvait être utilisée pour le calcul des probabilités en l'appliquant à des statistiques médicales et biologiques. Herdan, après lui, montra que cette distribution pouvait permettre « le calcul des effectifs des classes de fréquence dans le cas des textes littéraires ». Récemment plusieurs savants ont remarqué que Herdan n'avait pas appliqué correctement le procédé d'Irwin « pour estimer les paramètres de la distribution de Waring » et qu'il avait obtenu ainsi des valeurs fausses pour les classes de fréquence des vocables. L'auteur réexamine donc la question et présente de nouveaux estimateurs pour les paramètres a et x de la distribution de Waring dans le cadre de la théorie d'estimation.

P. FRONZAROLI (Instituto di Linguistica e di Lingue orientali, Firenze): Statistical methods in synchronic and diachronic classification (pp. 19-35).

Cet article traite des problèmes que pose la technique des classifications et leur application en linguistique. L'auteur analyse trois méthodes de classification proposées avant lui et présente sa contribution personnelle au problème que soulève la classification basée sur la « parenté linguistique ».

M. H. OFFORD (Université de Nottingham): Etude comparative du vocabulaire de « Cligès » de Chrétien de Troyes et d'« Ille et Galeron » de Gautier d'Arras (pp. 37-52).

Pour que les données résultant de la comparaison entre deux textes méritent confiance, il faut qu'il y ait entre eux suffisamment de ressemblances (époque, genre, longueur, registre stylistique, provenance géographique). Cligès et Ille et Galeron satisfont à cette condition. Le texte de Gautier et celui de Chrétien (coupé, parce que plus long) ont été réduits à des listes de lexèmes alphabétiques. Grâce à ces listes il est possible de mettre en lumière les lexèmes communs aux deux auteurs, les lexèmes propres à l'un ou à l'autre, les lexèmes que chacun privilégie et de comparer en outre la richesse relative de leur vocabulaire. A partir de ce travail ont été constituées des listes onomasiologiques, selon une méthode inspirée du Begriffssystem. Les champs sémantiques importants dans les deux textes sont analysés de façon approfondie. Ils sont présentés dans des « Tableaux sommaires », qui se veulent un simple échantillon des listes intégrales

qui paraîtront dans la suite. Les conclusions de ce travail permettent d'apprécier les identités et les divergences qui existent entre Chrétien de Troyes et Gautier d'Arras.

K. E. M. GEORGE (Université de Londres): La créativité lexicale dans les romans d'Alphonse Boudard (pp. 53-60).

Après avoir présenté les caractéristiques de l'écrivain : syntaxe aventureuse, ellipse, apocope, l'auteur de cet article étudie la créativité lexicale qui représente à ses yeux « le principal intérêt de [cette] œuvre ». De fait on y trouve des jeux de mots originaux, de plaisants dérivés de noms propres, des onomatopées aux formes insolites, des néologismes en série, des composés amusants et particulièrement des formes verbales intéressantes que l'auteur replace dans leur contexte. Enfin la curieuse transcription des emprunts est notée (type : vouiquenne). Boudard offre un beau témoignage de langage populaire et argotique et fait preuve d'une créativité lexicale peu commune.

A. M. LOFFLER-LAURIAN (I. L. F.), L. PINHEIRO-LOBATO (Rio de Janeiro), M. TUKIA (CNRS, Paris): Pour une étude contrastive des lexies complexes: cas particulier des lexies à chiffres en français, portugais et finnois (pp. 61-86).

Dans une première partie de cet article les auteurs s'interrogent sur la diversité des unités de base proposées par les linguistes. Ils considèrent qu'elle correspond à une réelle diversité d'analyse, nécessaire jusqu'à un certain point. Mais s'ils acceptent les termes lexème, morphème (grammatical ou lexical), lexie, ils refusent les termes d'André Martinet synthème et monème (ce dernier faisant double emploi avec lexème). Pour résoudre la question : « Vu que des langues différentes ne posent pas les mêmes problèmes, y a-t-il un moyen de décrire l'unité de base de façon à ce qu'elle soit adaptée aux diverses langues ? » ils proposent d'utiliser la notion de lexie, empruntée à B. Pottier, et ils montrent qu'elle est satisfaisante. Dans la deuxième partie les auteurs constatent que toute langue possède, parmi ses locutions dites figées, un « vaste ensemble de lexies complexes comprenant des chiffres ». Ils groupent en un tableau comparatif les lexies de ce type les plus fréquentes en français, portugais et finnois. Les ressemblances et les divergences apparaissent alors clairement. Cette étude contrastive débouche sur des applications pratiques pour l'enseignement d'une langue étrangère, la traduction et l'élaboration des dictionnaires.

- N. KAMENECKAITE-STRAZHAS (University of Haïfa): Degrees of semantic Similitary among vocabulary units (pp. 87-95).
- G. CINQUE (University of Padova): Left dislocation in Italian: a syntactic and pragmatic analysis. Etude des propriétés syntaxiques de la règle de dislocation à gauche par rapport à la construction anglaise équivalente.

Volume XXXIV, 1979, 2.

D. WILLEMS (Université de Gand): Syntaxe, morpho-syntaxe et sémantique. Les verbes dérivés (pp. 3-25).

Le locuteur français, explique D. W., a le choix, pour exprimer une seule relation sémantique, entre deux systèmes syntaxiques, l'un utilisant un verbe général (appelé quelquefois verbe opérateur ou structurant) comme rendre, avoir, être, pourvoir dans une construction longue et spécifique v.g. rendre froid, l'autre utilisant un verbe spécifique, dérivé d'adjectif ou de substantif, dans une construction courte et générale v.g. refroidir. Un troisième système, centré autour du verbe faire, est possible lorsque est en cause un verbe du type changer v.g. transformer un pays en colonie = faire une colonie de ce pays = coloniser ce pays. L'auteur propose une étude très fouillée des relations entre ces divers types de construction « en essayant de voir quels types de contenus [peuvent] donner lieu à une lexicalisation et en décrivant les caractéristiques syntaxiques des constructions à verbe dérivé ».

- L. BAUER (Victoria University, Wellington): Patterns of productivity in new formations denoting persons using the suffix -er in modern English (pp. 26-31).
- B. LAMIZET (Paris): Propositions pour une mathématisation textuelle de la lexicographie sémantique (pp. 32-62).

C'est une idée originale et, semble-t-il, fructueuse, que de tenter de constituer un dictionnaire textuel. Au lieu de décrire individuellement une unité lexicale ou des ensembles lexicaux, il s'agit d'un élargissement à la dimension d'un texte tout entier de la pratique lexicographique. Ce projet entraîne une autre saisie des concepts sémantiques usuels et en particulier une nouvelle définition du concept de structure. Les deux articles *Détail* et *Envelopper*, donnés en appendice, du « Dictionnaire textuel de la Monadologie », permettent de se faire une idée de ce que peut être un tel type de dictionnaire. 1. Relevé des contextes (larges) dans lesquels figure ce mot. Il faut noter l'importance donnée à la coréférence et au « sui référentiel » ainsi que la distinction entre référence et signification. 2. Examen de la/des fonction(s). Cinq sont théoriquement retenues: Prédicat, spatialité, performatif, modalité, agent. 3. Choix et fonctionnement des sèmes opératoires, sèmes privilégiés. 4. La fonction textuelle du lexème dans la dynamique du texte.

D. GEENS (Université catholique de Louvain): Computational recognition of English syntactic structures (pp. 63-89).

Description d'un programme d'analyse automatique développé à l'Institut de linguistique appliquée de la K. U. Leuven.

J. CHETRIT (Université de Haïfa): Les composés nominaux à joncteur « à ». 3. Etude lexicologique, sémantique et syntaxique (suite) (pp. 91-105).

L'auteur qui a présenté précédemment (XXII, 1 et XXIII, 2) les deux termes du composé,  $\mathrm{SN}_1$  et  $\grave{a} + \mathrm{SN}_2$  ainsi que les rapports sémantiques qu'ils développent entre eux, s'attache ici à l'analyse explicite des « mécanismes sémantiques et lexicaux qui permettent la formation de [ces] composés ainsi que les contraintes lexicales et syntaxiques qui s'exercent sur les termes en présence lors de cette formation ». La conclusion formule les règles morpho-syntaxiques qui rendent compte de la formation de composés grammaticaux. Elle fournit ainsi un résumé clair et précis des analyses que l'auteur a conduites au cours de sa démonstration et des résultats qu'il a pu obtenir.

A. H. ROBINSON (University of Hull): Observations on some deficiences in the transformational model as applied to particular compound in French (pp. 107-115).

La création de certains syntagmes composés de substantif + de + substantif, (pomme de terre) et de certains composés savants (myocarde) a été expliquée à partir des théories transformationnelles. Cette explication, selon l'auteur, a le défaut d'omettre « les conséquences tant théoriques que pratiques que suggère une analyse dont les origines remontent à l'étude de composés anglais et surtout anglo-américains. (Résumé). Il se propose d'examiner et de critiquer l'interprétation donnée par les linguistes transformationnalistes et de présenter une analyse basée sur une comparaison entre la création lexicale française et anglo-américaine.

M. ALVAR (Seminary of medieval Spanish Studies, Université de Wisconsin): Le Dictionary of the old Spanish Language (DOSL) (pp. 117-132).

M. A. décrit le travail considérable entrepris par le Séminaire d'Etudes de l'espagnol médiéval de l'université de Wisconsin à Madison pour la confection du DOSL, envisagé comme un échelon intermédiaire pour parvenir à une banque de données. Il évoque d'abord les ouvrages de lexicographie déjà réalisés surtout le Diccionario Historico de l'Académie royale et le Tentative Dictionary of medieval Spanish. Il parle ensuite des sources constituées par 250 manuscrits (des origines à 1500) qui doivent être dépouillés et justifie ce choix malgré les difficultés qu'il présente. Il explique enfin les méthodes et les moyens qui seront mis en œuvre : constitution de concordances par mot-texte et rédaction des articles (variantes, définition du mot, informations de toute nature, exemples, etc.). Ce travail est mené au moyen des « machines » perfectionnées dont dispose le Séminaire. L'article se termine par un appel à tous les chercheurs qui seraient disposés à collaborer à cette grande entreprise.

Jean BOURGUIGNON

# MÉLANGES ET RECUEILS D'ÉTUDES

Festschrift Kurt Baldinger zum 60. Geburtstag, 17. Nov. 1979, herausg. von Manfred Höfler, Henri Vernay und Lothar Wolf, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1979, 2 vol., I pp. I-XXI - 1-402; II pp. 403-1008; 460 DM.

L'œuvre impressionnante accomplie par Kurt Baldinger reçoit par les présents volumes un hommage à la mesure de son ampleur, de sa richesse et de sa diversité. On trouvera les références concernant ses ouvrages, ses articles et ses comptes rendus dans la liste des publications établie par Christoph Joseph Drüppel, Marburg, Verzeichnis der Veröffentlichungen von Kurt Baldinger, t. II, pp. 964-1008.

Dans le propos liminaire, Georges Straka retrace la carrière de l'éminent romaniste et surtout indique les principaux domaines dans lesquels s'est exercée sa pensée. A ses recherches sur les suffixes, à sa contribution au FEW (90 articles, 250 pages), à ses recherches sur le gascon, sur l'occitan, à l'impulsion donnée au Dictionnaire étymologique de l'Ancien Français viennent s'ajouter des réflexions plus théoriques sur l'onomasiologie, la sémasiologie, l'étymologie. Comme en témoignent d'autres articles le linguiste lexicologue n'a pas négligé les influences culturelles qui s'exercent sur la langue. Ces quelques remarques donnent à peine l'idée de la contribution de Kurt Baldinger aux sciences du langage, tant il est difficile d'évoquer, selon la formule de G. Straka, « les principales orientations de cette œuvre vaste et riche, exemplaire par ses fondements méthodologiques, par l'étendue et la nouveauté de la documentation, par la finesse et la logique de la démonstration, par l'originalité de la pensée. »

Nous suivrons, pour l'analyse des contributions, le plan adopté par l'ouvrage.

## TOME I

#### I. Linguistique et Histoire de la linguistique

Sémantique et topologie, Bernard Pottier, Paris, pp. 3-10 : S'appuyant sur les figures morphologiques (au sens mathématique) postulées par R. Thom dans Modèles mathématiques, B. P. propose un certain nombre de schémas visant à donner les principales relations prédicatives. — Forme et substance dans le cadre d'une sémantique structurale, Henri Vernay, Klagenfurt, pp. 11-21 : H. V. montre la nécessité d'une analyse des différents niveaux métalinguistiques : première métalangue au niveau de la description et de la langue objet ; deuxième métalangue « établissant pour ainsi dire les règles selon lesquelles on doit procéder au niveau de la première métalangue, c'est-à-dire l'établissement d'un système conceptuel ». — Ungenauigkeiten in der angeblichen Ungenauigkeit sprachlicher Zeichen, Klaus Heger, Heidelberg, pp. 22-37 ; Contribution à la description de la notion d'ambiguïté sémantique à partir des principes de l'analyse sémique et des concepts d'« extension » et « d'intension ». — Semantica del humorismo, José Luis Rivarola, Lima, pp. 38-53 : Après s'être préoccupé de la possibilité du pas-

sage de l'humour d'une langue à l'autre, l'auteur démonte quelques mécanismes : par homonymie syllabique, par homonymie et polysémie, par synonymie... — Prolegomena zu einer syntaktischen Typologie der romanischen Sprachen, Georg Bossong, Paris-Heidelberg, pp. 54-68: Une évolution dans les langues romanes; en latin, pas de différences syntaxiques entre actant nominal et actant personnel; changement lorsque disparaît la flexion; dans le français avancé, toutes les fonctions actancielles se font au moyen de la préfixation. — Etymologische Bemühungen innerhalb des volkssprachlichen Humanismus des 16. Jahrhunderts in Frankreich, Johannes Klare, pp. 69-77 : Le souci de l'étymologie au XVIe siècle ; quelques écrivains précurseurs de Ménage. — El juicio de Ménage sobre las etimologias de Covarrubias, Juan M. Lope Blanch, Mexico, pp. 78-83 : Ménage juge et critique de l'auteur du Tesoro de la lengua castellana o española, Madrid, 1611, qu'il cite 20 fois. — Erneuerung und Krise. Das französische Akademienwörterbuch im 19. Jahrhundert, Wolfgang Rettig, Düsseldorf, pp. 84-101: Autour de l'édition de 1835 ou les occasions manquées. — Zum Begriff der Analogie in der Sprachwissenschaft des 19. Jahrhunderts, Hans Helmut Christmann, Tübingen, pp. 102-115 : Rapide historique sur la manière dont les partisans des lois phonétiques acceptent le rôle de l'analogie ; Gabelenz, Saussure et Frei lui redonnent la place qu'elle avait dans la pensée de Humboldt. — Cartas cruzadas entre Walther von Wartburg y Miguel de Unamuno, German Colon, Basilea, pp. 116-135 : Correspondance échangée par les deux hommes à propos de la traduction du Dialogue « Sobre la filosofia española » et de la nouvelle « Abel Sanchez ».

# II. Phonétique, Morphologie et Syntaxe

The Accent in Spoken Latin (Proto-Romance), Ernst Pulgram, Ann Arbor, pp. 139-144: Après le bouleversement quantitatif, les nouvelles conditions d'accentuation. — Das Schicksal der lateinischen intervokalischen Verschlusslaute -p-, -t-, -k- im Mozarabischen, Gerol Hilty, Zürich, pp. 145-160: Peut-on avancer que les consonnes intervocaliques comme -p-, -t-, -k- ne se sont pas sonorisées dans le domaine mozarabe ? G. H. analyse les exemples retenus à l'appui de cette hypothèse dont il montre la fragilité. — Silbenstrukturen im Altfranzösischen, Guntram A. Plangg, Innsbruck, pp. 161-182: A l'aide de l'ordinateur, comparaison de la structure syllabique dans des extraits de textes en latin, en ancien provençal et en ancien français. Des graphiques permettent de comparer la fréquence des différentes structures possibles pour le monosyllabe, pour la syllabe accentuée, pour la prétonique, pour la post-tonique dans les langues considérées. Récapitulatifs de l'analyse pour chaque extrait. — « Je peux » en roumain, Alf. Lombard, Lund, pp. 183-195: En roumain \*posseo > poci(u), poč(i)u, [potʃ(u)], évolution phonétique exceptionnelle. A. L. explique le passage de t + yod à t par l'existence d'un accent secondaire (loi Tiktin) dans un groupe \*potsu + inf.; devant voyelle vélaire t + yod >  $t_{s}$ . — Nominativo o caso oblicuo latinos como origen de demostrativos y articulo castellanos, Rafael Lapesa, Madrid, pp. 196-207: Les formes dérivées du nominatif permettent de distinguer le masculin du neutre ; le risque de confusion n'existe plus après l'élimination du neutre. — La tournure impersonnelle : essai d'une interprétation sémantico-logique, Robert Martin, Metz-Strasbourg, pp. 208-219: Tentative de formalisation, non générativiste, de la formation des tournures impersonnelles. Elle se fonde sur deux hypothèses : 1) le il impersonnel est le signe de la causation d'univers ; 2) la tournure impersonnelle est le lieu d'une affirmation d'existence. — Das französische Adjektiv als lokaler Relator, Peter Schifko, Wien, pp. 220-244 : Avec les buts et les méthodes de la lexicologie structurale, un inventaire et une analyse des adjectifs du français relatifs à la situation dans l'espace : un système de classement particulièrement efficace. — « Point nie plus fortement que pas » - Vaugelas que veut-il dire? Glanville Price, Aberystwyth, pp. 245-254: Rapide historique et commentaire sur le fonctionnement de ne... pas et ne... point. Ne... point énonce l'absence totale de quelque chose et cela expliquerait non pas l'affirmation, mais une « recommandation » de Vaugelas. — Der Masdar im Arabischen und das innere Objekt, Gustav Ineichen, Göttingen, pp. 255-257 : Différence et analogie entre la construction verbe + son masdar et verbe + objet interne dans les langues européennes. — Was bedeutet « Cum en Espaigne venis a mal seignur » (Ch. de Rol. 2900)?, Hans-Wilhelm Klein, Aachen, pp. 258-265 : « Quel mauvais seigneur tu suivis en Espagne » est une bonne traduction. Ce sens est justifié par les sentiments de Charlemagne. Confrontation avec un passage du Ps. Turpin. — « Ein Weib ist ein Weib », afr. « femme que femme », rum. « femeia ca femeia », Eugenio Coseriu, Tübingen, pp. 266-282 : Cette construction, dont le roumain connaît trois types, possède une diffusion européenne. « Mulier quae mulier », « femme que femme », « femeia ca femeia » signifient bien « une femme est une femme ». A la place des explications par ellipse, E. C. propose  $quae=quar{a}$  (fr. en tant que) ; ce  $quar{a}$  serait issu du grec ñ. Cette explication vaut pour les différentes réalisations. — Les formules pour prendre congé dans le théâtre profane français du Moyen Age, Halina Lewicka, Varsovie, pp. 283-292 : Exemples intéressants, en particulier ceux qui concernent la lexicalisation de « A Dieu ». — Zu it. « lunatico come il granchio », Klaus Lichen, Graz, pp. 293-299: L'astrologie serait à l'origine de l'expression: lune et signe du Cancer. — Définition du type « Les Marocaines, vous aimez ? », Henri Frei, Genève, pp. 300-303: Remarques sur « Les bananes, tu manges? » et « Les bananes, tu les manges ? » — Zum Stil der « Cantigas de Santa Maria » (I), Walter Mettmann, Münster, pp. 304-313: Epithètes et expressions appliquées à Marie.

## III. Formation des mots

Co-: la genèse d'un préfixe, Veikko Väänänen, Helsinki, pp. 317-329: La variante co- se libère de la distribution qui l'assignait aux mots-base à initiale vocalique. Histoire du phénomène et des productions. — Die Strukturen der Wort-bildungen mit «avant», Peter Wunderli, Düsseldorf, pp. 330-360: Analyse très fine des composés avec avant. Dans le schéma X être avant A, X et A peuvent échanger leur place. Au type cité s'ajoute le modèle X être en avant de A (A être en avant de X). Des variations de structure qui n'affectent pas la communication. — The Prelude to the Old French «Frequentative Action Nouns in -ëiz», Yakov Malkiel, Berkeley, pp. 361-374: Rappel des opinions relatives à la formation du

225

suffixe. — Zu frz. -ier, Erwin Diekmann, Mannheim, pp. 375-391 : Classement des productions du suffixe -ier. — Von Helden und Spottfiguren. Fr. -(i)ade und andere Suffixe als literarische Gattungssignale, Fritz Nies, Düsseldorf, pp. 392-403 ; (é)ide indique qu'il s'agit d'une épopée ; -ade et le poème héroïque ; -(i)ade et l'intention satirique.

#### IV. Histoire des mots et des concepts

« Belle Négligence », Erich Köhler, Freiburg, pp. 407-428 : Quelques belles de la littérature du XVIIe et du XVIIIe siècles surprises dans leur « négligé » : esquisse d'un motif qui unit l'histoire du mot, du style et du goût. — Zum Theater Voltaires, Fritz Scholle, Köln, pp. 429-447 : Analyse des tendances qui se manifestent dans la dramaturgie de Voltaire : non pas imitateur, mais continuateur de la tragédie classique, à l'aide d'autres ressources, d'autres ressorts : la foi en la vertu, la tolérance opposées à la superstition, au fanatisme. — Die « geistige Präsenz » im Begriffssystem. Versuch einer Kategorisierung von Inhalten, Karl Brademann, Heidelberg, pp. 448-464: En prenant comme point de départ le mécanisme du souvenir (présence dans l'esprit d'un objet (A) appartenant au passé dans la mémoire d'un être (B), l'auteur cherche à rendre compte de la spécificité de cette « présence ». Elle peut être non spécifique (savoir), intense, soudaine . . . : cela constitue la modalité de l'événement ; à cela peut s'ajouter l'indication du mode de perception. Ces quelques remarques montrent bien imparfaitement comment s'opère la description du fonctionnement du terme. — Zur Funktionweise der Synonymalableitung, Frankwalt Möhren, Heidelberg, pp. 465-472 : Classement des termes désignant un objet de peu de valeur, qui servent à renforcer la négation : par exemple denier et ses 42 substituts... — Les dénominations des parties du jour et leurs contenus sémantiques, Otto Ducháček, Prague, pp. 473-477 : Un bel exemple des variations de la délimitation linguistique et conceptuelle. — Bezeichnungen von «Sauerampfer» (Rumex acetosa L.) und «Sauerklee» (Oxalis acetosella L.) im Italienischen, Max Pfister, Saarbrücken, pp. 478-502 : Liste exhaustive des dénominations de l'oseille et de l'oxalis. Celles-ci sont parfois liées à la fête de Pâques. — Una « questione di denaro »: a proposito del campo nozional di it. denaro, Giuseppe Francescato, Trieste, pp. 503-510 : « soldi » et « denaro » ou les exigences de la structure du paradigme et celles de la structure des rapports sociolinguistiques. - « Burir » et sa famille en ancien français, Albert Henry, Bruxelles, pp. 511-522 : « Burir » et « burine » ont-ils une parenté étymologique ? Il existe du point de vue du sens une marge entre les deux termes ; ils sont utilisés dans des domaines différents : la littérature pour « burir », les textes administratifs et juridiques pour burine. — Remarques sur l'étymologie du fr. « flamber », Louis Remacle, Liège, pp. 523-534 : L. R. refuse l'étymologie traditionnellement admise flambe < flammŭla. A l'aide d'arguments tirés de la chronologie, de la géographie linguistique, en avançant que flammula est peu représenté en latin, l'auteur met en place une solide argumentation. Il propose flamma > flambe par différenciation des deux nasales en nasale + occlusive non nasale. Flamble est alors le produit d'une assimilation. — Remarques sur le décès d'un mot : afr. et mfr.

« moillier », Georges Straka, Strasbourg, pp. 535-551 : L'hypothèse de la disparition de moillier à cause d'une confusion avec mouillée a été mal accueillie. Après avoir rappelé des dates concernant l'amuïssement de r final, G. S. affirme que la gêne provoquée par l'homonymie a bel et bien existé : à l'appui, plusieurs utilisations du verbe mouiller avec des sens fâcheux. — Latin médiéval « chrysomelum », ancien et moyen français « chrysomele » : « coing » ou « abricot » ?, Raymond Arveiller, Paris, pp. 552-561: Grâce à une investigation qui va de Galien au XVIe siècle, sans oublier les médecins du Moyen Age et tout particulièrement l'Ecole de Salerne, R. A. démontre de manière irréfutable que les noms de chrysomelum (et var.) en latin médiéval, de chrysomele (et var.) en a.fr. et m.fr., ainsi que ceux de cozule (ca. 1500) et advantpesche (1543) désignent l'abricot et non le coing. — Zur Bedeutungsgeschichte von fr. « anglicisme », Manfred Höfler, Düsseldorf, pp. 562-579: Revue des dictionnaires à la recherche des définitions proposées pour le mot « anglicisme ». — Notes d'étymologie française, Gilles Roques, Nancy, pp. 580-591 : Etude de a l'envi, de pietre, pitre, pétras, de ricaner, de chaud lapin. — Gräkomane Sprachstreitschriften als Quelle für die französische Lexicographie, Christian Schmitt, Hamburg, pp. 589-611 : A la recherche des racines grecques dans la langue française dans les pas de deux auteurs du XVIe siècle : J. Périon et L. Trippault. Ces philologues sont loin d'être sans intérêt. — Remarques sur quelques textes de Vadé, Ake Grafström, Heidelberg, pp. 612-628 : Glane lexicographique à travers 6 pièces d'un acte et un petit conte de Joseph Vadé (1719-1757). — Le Chasseron, Wolf Müller, Neuchâtel, pp. 629-642 : Selon W. M. le nom n'a rien à voir avec celui de Sécheron (et var.), bien représenté et qui désigne un endroit sec. Il s'agirait d'un dérivé du verbe chasser : domaine limité pour la chasse, dans le haut Moyen Age, lorsqu'on n'avait pas encore déboisé. — Etymologische Prinzipien dargestellt an kat. « escotar » « ein Kleid oben ausschneiden » und damit verwandten Wörtern vorromanischen Ursprungs, Johannes Hubschmid, Heidelberg, pp. 643-666: A partir de escotar I : (échancrer un vêtement) et escotar II (élaguer, étêter, tailler un arbre) une investigation systématique de toutes les réalisations ; elle sert à illustrer les exigences de l'auteur en matière d'étymologie. — Ein verschollener Keltiberismus: «rades», Joseph M. Piel, Lissabon, pp. 667-672: Le mot est attesté dans Berceo (13° siècle) au sens de forêt ; cette constatation a permis de déchiffrer une inscription du II-III<sup>e</sup> siècle, dans laquelle il désigne une forêt pour le pacage des cochons. — Un hapax legomenon de Berceo : « coral » corporal (S. Or., 203 c), Manuel Alvar, Madrid, pp. 673-678: Coral pour corporal, sans doute à cause des nécessités de la versification. — Lexikologisches : Missverständnis, Umdeutung, Neuschöpfung durch Fremde, Semantischer Irrtum, Wilhelm Giese, Hamburg, pp. 679-684 : Les chemins imprévus de la création linguistique.

# V. Dialectologie et géographie linguistique

Fronteres dialectals i fronteres comarcals, A. M. Badia i Margarit, Barcelona, pp. 685-699 : La coïncidence des frontières dialectales et commerciales est une règle et les exceptions ne résistent pas à l'examen. — Il contributo della geografia

linguistica ad una nuova lessicografia dialettale italiana, Corrado Grassi, Torino, pp. 700-724 : Les mérites des atlas et des dictionnaires dialectaux. Pour l'enregistrement des conditions d'énonciation et des faits ethnographiques. — Der Nordosten der Galloromania und die Palatalisierung von k, g vor a, Bodo Müller, Heidelberg, pp. 724-744 : Rappel des anciennes théories. L'histoire de la langue gallo-romane a supposé 1) l'uniformité de la langue en Gaule à la fin de l'époque romaine, 2) une évolution contemporaine généralisée (IIe-IIIe siècle) de k + e, i. Cette vague de palatalisation n'atteint l'Est et le Nord-Est qu'au Ve siècle. En zone centrale  $k + a > t_{i}$  et dans le Nord de la France k + i, e  $> t_{i}$ : ces changements sont contemporains et donnent le même résultat. Dans la zone conservatrice k + a devrait évoluer au moment où la langue ne connaît plus la palatalisation. — La neige à pleine main. Les noms de la boule de neige en Provence, Jean-Claude Bouvier, Aix-en-Provence, pp. 745-759: Répartition de 13 types lexicaux à partir de 3 signifiés: 1) contenu de la main, 2) objet rond (balle, boule, pomme), 3) tas, masse. La langue a privilégié des formes dont la structure était expressive. — Notules liégeoises, Maurice Delbouille, Liège, pp. 760-766 : Liégeois daye « coupe ; dailler « faucher » ; « marcher, courir vite » ; daillement « échange de quolibets » à partir de daculu (faux) ; liég. dèm-dè-dèm ; liég. ê-yot', êyou! — Die Herkunft der dolomitenladinischen Wörter für füttern, Heinrich Kuen, Erlangen, pp. 767-776 : Pour « donner la pâture », il y a répartition des dérivés du lat. vigilare (influence germanique visible dans fieterar), regulare et providere. — Altprovenzalische Hapaxlegomenon aus der Übersetzung des Liber scintillarum, Helmut Stimm, München, pp. 777-801: 74 hapax du plus grand intérêt.

#### VI. Contact et variation linguistiques

Romanische Lehnübersetzungen aus germanischer Grundlage, Gerhard Rohlfs, Tübingen, pp. 805-812 : Sur quelques calques linguistiques : place de l'adjectif, pronom sujet obligatoire . . . — Quelques réflexions à propos de l'influence germanique sur les dialectes de la langue d'oïl, Hans-Erich Keller, Columbus, Ohio, pp. 813-828: Pour une forte influence franque. — Betrachtungen zu weiteren frankoprovenzalischen Wörtern vermeintlich burgundischen Ursprungs, Otto Jänicke, Marburg/Lahn, pp. 829-841: senaida « sentier de démarcation entre deux vignes » Albertville, parent des mots désignant la rigole, dérivé de sanguinare ; Sav. molõ « salamandre », dérivé du verbe mouiller ; toulach Lallé (H.-Alpes) « motte de terre, de neige ou de glace », dérivé de tabula. Les étymologies burgondes sont donc à examiner avec soin. — Sozio-kulturelle und kommunikativ-funktionelle Aspekte des französischen Einflusses auf das Rumänische, Werner Bahner, Berlin, pp. 842-853 : Dans le lexique du roumain 38,42 % des mots — principalement des termes techniques — sont d'origine française. Histoire de la langue et histoire politique : emprunts, calques, néologismes. L'apport extérieur a permis à la langue littéraire d'acquérir son unité. — Approches méthodiques d'une description linguistique du franco-italien, Günter Holtus, Sarrebrück, pp. 854-875 : Les difficultés méthodologiques dans l'analyse systématique de ce processus de mélange linguistique; examen de trois formes (gabarixe, galon, gambille) et perspectives ouvertes par les formes d'interférence franco-italiennes. — Una letra gascona de 1402 al comte d'Armanhac. Scripta gascona e scripta tolosenca, Peire Bec, Poitiers, pp. 876-889 : L'auteur fait l'état de la situation linguistique du domaine en cause et les remarques s'appliquant à la langue écrite du document. — Okzitanische Renaissance? Zur soziolinguistischen Situation im heutigen Südfrankreich, Karl Gebhardt, Kiel ,pp. 890-909: Les méfaits du centralisme. — Sobre el vocabulario del judeo-español, Marius Sala, Bucarest, pp. 910-916: Classement de termes appartenant au judéoespagnol. — Fachvokabular und Sprachgemeinschaft, Lothar Wolf, Augsburg, pp. 917-933 : Avec pour exemple le vocabulaire de l'imprimerie, le problème de la communication entre professionnels et non-professionnels. — Bundesrätliche Ansprachen und schweizerische Dreisprachigkeit, Carl Theodor Gossen, Basel, pp. 934-950: Le discours de Nouvel An du Président de la Confédération, présenté en trois langues, fait l'objet d'une fort instructive comparaison : de notables variations. — Kontrastive Idiomatik, Mario Wandruszka, Salzbourg, pp. 951-963 : Etude comparée d'idiomatismes en français, anglais, allemand, italien et espagnol.

Claude THOMASSET

Robert MARTIN. La notion de recevabilité en linguistique. Bibliothèque française et romane, série D. Paris, Klincksieck, 1978. Un vol. de 150 pages.

Ce livre reprend le contenu d'un Bulletin des Jeunes romanistes ( $N^{\circ}$  21/22, janvier 1978) qui méritait en effet un public plus large.

Robert MARTIN: Qu'est-ce que la sémanticité? (pp. 7-20). Pour être une phrase, un énoncé doit satisfaire aux exigences de la grammaticalité, être valide, c'est-à-dire conforme aux règles du langage ; il doit être sémantiquement interprétable, c'est-à-dire sémantiquement bien formé et par conséquent susceptible de prendre une valeur de vérité ; enfin, et dans le cas où les deux conditions précédentes sont remplies, il doit être acceptable « au regard de la performance », c'est-à-dire ne pas dépasser « la faculté de décodage ». Or il existe des énoncés parfaitement interprétables mais qui s'écartent plus ou moins de la norme sémantique. Cette constatation amène R. M. à s'interroger sur « les conditions d'interprétabilité des énoncés » et à réduire « la sémanticité à l'intelligibilité », intelligibilité du sens et non de la signification, un énoncé n'étant jamais vide de signification. Il faut écarter la tentation d'évaluer la sémanticité en « termes de paraphrase », ce ne serait que déplacer un problème qui doit « être abordé en termes de vérité ». Il s'agit en fait de déterminer quelles sont les conditions qui font qu'un énoncé peut être défini comme absurde au plan du sens. Ce sont l'incompatibilité entre traits sémantiques (v.g. \*une table aigre), la contradiction entre les sèmes génériques ou spécifiques des constituants (v.g. \*le chat est un oiseau, \*une table ovale carrée), la tautologie (v.g. \*ce chimpanzé est un singe). Mais, constate R. M., « il reste que la sémanticité se heurte à d'extrêmes difficultés » et il montre que la communication s'arrange, presque dans tous les cas, pour réduire n'importe quel écart. « Tous les subterfuges sont mis en œuvre pour réduire une absurdité quasi-insupportable ».

Georges KLEIBER: Phrases et valeurs de vérité (pp. 21-66). G. K. nous invite à nous méfier des solutions trop faciles: une phrase est vraie ou fausse ou ni vraie ni fausse, c'est exact, mais la vérité et la fausseté sont l'une et l'autre relatives. Il faut prendre en compte tous les degrés du plus ou moins vrai, du plus ou moins faux. « Il est nécessaire de préciser ce qu'on entend par valeur de vérité pour une phrase ». Tâche complexe à laquelle est consacré cet article. Heureusement nous disposons pour nous guider d'un fil conducteur.

I. Sont retenues comme phrases vraies ou fausses: A. les analytiques nécessairement vraies ou fausses, type: les requins sont des poissons, les chimpanzés ne sont pas des singes. B. les analytiques généralement vraies ou fausses, type: les voitures ont quatre roues (à condition, bien sûr, de réduire l'univers à l'automobile). L'auteur appelle phrase analytique une phrase a priori, c'està-dire dont la valeur de vérité ou l'absence de valeur 1) se laisse établir sans recours à une vérification empirique et 2) dont l'énoncé vaut pour tout locuteur d'une langue donnée en vertu de sa compétence linguistique. Dans le même groupe il oppose la phrase non analytique qui diffère de la précédente par la condition 2, alors l'énoncé vaut « pour tout spécialiste d'un domaine du savoir », type: deux et deux font quatre, \*deux et deux font cinq. Leur place est réduite. C. les synthétiques, type: les singes sont affamés, les singes sont amusants. Ce sont des phrases non a priori « dont la valeur de vérité ou l'absence de valeur ne peut être établie que par la confrontation de ce qui est énoncé avec ce qui est vrai empiriquement ».

II. Sont retenues comme phrases ni vraies ni fausses : A. les phrases a priori analytiques, type : « le chiffre trois est ovipare, \*les pronoms relatifs sont athées. B. les phrases a priori non analytiques comme : la somme des angles d'un triangle vaut 50 cm². C. les phrases non a priori ou synthétiques comme : le roi de France actuel est chauve. Les phrases analytiques ni vraies ni fausses sont rapprochées des phrases anomales comme : \*les fleurs bavardent, et des phrases appelées par Katz « indéterminables » comme : \*un roi féminin est courageux. « On peut les décrire en termes d'incompatibilité de traits de sous-catégorisation contextuelle sélectionnels » (entre prédicat et sujet) ou en termes d'incompatibilité sémique, la valeur ni vraie ni fausse résultant alors de la violation des règles sémantiques à l'intérieur du sujet.

La valeur de vérité des différents types de phrases est testée au moyen de procédures strictement linguistiques : l'interrogation — la réponse sera suivant les cas : Oui, oui ou non, oui mais pas tous, oui et non, je ne sais pas, etc. ; la spécification — quelles phrases admettent un SN spécifique et quelles phrases ne l'admettent pas, et pourquoi ; la négation — soumis à la négation un énoncé sera licite ou paraîtra nettement déviant suivant les cas ; l'enchâssement — quel type de phrase peut ou ne peut pas s'intégrer dans une phrase matrice marquant soit le vrai, soit le faux, soi ni le vrai ni le faux.

Georges KLEIBER et Martin RIEGEL: Les grammaires floues (pp. 67-123). On lit dans l'introduction (pp. 5-6): « Le clivage entre l'acceptable et le non-acceptable est loin de s'imposer avec évidence... l'acceptabilité ne peut s'apprécier en termes de vrai ou de faux, mais de plus ou moins vrai ou de plus ou moins faux ». C'est dire qu'une échelle de valeurs comportant des degrés va prendre la place d'une opposition nettement tranchée.

Dans une première partie M. R., utilisant une étude de G. Lakoff, décrit sommairement « la composante logique des grammaires floues ». La logique classique bivalente ne connaît que les degrés 1 et 0 de vérité, les logiques dites floues, mieux nommées plurivalentes, admettent un degré de vérité noté par un nombre réel (décimal) entre 0 et 1. Cette notion de degré « développée par la théorie des ensembles flous peut être étendue à la logique propositionnelle classique et au calcul des prédicats », renouvelant ainsi la logique présuppositionnelle. Ainsi, les règles du calcul flou permettent une analyse plus « réaliste » des formes du langage.

Dans la seconde partie G. K. présente, en les soumettant à sa critique, deux articles de Lakoff, « jalons pour des recherches ultérieures ». Ce qui caractérise la grammaire floue c'est l'appel constant, dans ses démarches, à la notion de degré. A l'alternative X est un Y ou X n'est pas un Y il faut substituer X est un Y à un certain degré. Ce degré peut être maximal (vrai) ou minimal (faux), entre les deux il y a une infinité de nuances : X peut être plus ou moins un Y. Dans les exemples X est réalisé par : moineau, poussin, pingouin, chauve-souris, vache, et Y par : oiseau. D'où la nécessité de déterminer « les critères qui décident du degré d'appartenance d'un individu X à une catégorie Y ». C'est là qu'interviennent les « enclosures ». G. K. traduit ainsi le terme de « hedges » utilisé par Lakoff. Ces mots sont des sortes de « haies » qui vont « enclore » une aire sémantique et ainsi permettront d'évaluer le degré plus ou moins élevé de vérité des termes auxquels ils seront appliqués. Dans une phrase-type : X est un Y, on fait intervenir les diverses enclosures et les transformations qui en résulteront révèleront les composantes sémantiques des prédicats modifiés. Deux exemples sont donnés : X est une sorte de Y et X est un vrai Y.

Lakoff fait jouer les enclosures suivantes: technically, strictly speaking, loosely speaking, regular, et ainsi « dégage quatre types de critères d'appartenance, ou en d'autres termes, quatre séries de traits sémantiques pour un prédicat composé: 1) définitionnels, 2) primaires, 3) secondaires, 4) caractéristiques, quoique accidentels ou fortuits. L'examen des exemples (en anglais) démontre quels sont les critères nécessaires et suffisants pour conférer l'appartenance à une catégorie et donc de quels critères dépend la valeur de vérité.

Il reste un problème à résoudre : comment rendre compte de tels faits ? Voici, à défaut d'une présentation personnelle, la conclusion proposée p. 94 : « Il (Lakoff) s'appuie sur une logique des prédicats floue ayant incorporé les hedges. La logique floue rendant compte des ensembles flous, la logique des prédicats floue avec hedges devra rendre compte de l'action des hedges sur le degré d'appartenance ».

G. K. en vient alors à présenter, toujours d'après Lakoff (et d'autres), la notion de degré d'application d'une règle. Il s'agit d'une analyse de la nature et de l'interaction des différents facteurs qui conditionnent l'application d'une règle grammaticale. Un des exemples choisi concerne l'antéposition de l'adverbe et l'auteur va montrer que « le degré d'application de la règle d'antéposition adverbiale dépendra du degré d'accessibilité, lui-même fonction du degré de mobilité de l'adverbe et du degré de compacité de l'îlot syntaxique, et du degré de « triggering ». Tous ces problèmes sont clairement traités, mais restent, malgré tout difficiles. L'accessibilité sera plus ou moins grande selon que les constructions sont plus ou moins compactes (îlots syntaxiques) et que les adverbes ont une facilité plus ou moins grande à se laisser transposer. D'autre part, est discutée plus amplement la question des déclencheurs, le déclencheur ou « trigger » étant l'élément qui déclenche la mise en application d'une règle. Certains sont plus forts que d'autres. G. K. préfère à un classement des constructions grammaticales plus ou moins capables d'opérer le déclenchement « des hiérarchies de déclencheurs selon les types de transformation ». Il veut ainsi montrer « l'influence du paramètre îlot syntaxique et la hiérarchie de ces îlots ». Le meilleur déclencheur lui paraît le verbe « dire » (effacé) et l'adverbe le plus docile, l'adverbe de temps. Il est possible dès lors de classer une série d'énoncés d'après leur degré d'accessibilité à la règle. On chemine de la sorte du « plus » au « moins » en passant par un seuil. La transformation, d'abord aisée, devient peu à peu impossible. Au départ : (Je dis que) a) Jean quittera la ville demain, b) Demain Jean quittera la ville, où l'îlot syntaxique est inexistant. A l'arrivée : (Je dis que), a) Je connais la fille que Pierre veut épouser demain, b) Demain je connais la fille que Pierre veut épouser, où l'îlot syntaxique oppose une résistance.

La conclusion souhaite que les formulations des grammaires floues, encore au stade exploratoire, deviennent de plus en plus précises.

Monique DEBIEVRE: La conscience de l'acceptabilité en français contemporain. M. D. pose le problème de la norme, conséquence naturelle (et pratique) du degré d'acceptabilité d'un énoncé. Refusant une discussion théorique elle propose cette définition: « usage le plus répandu dans un groupe social homogène et dans un type donné de communication». Dans cinq à six cents copies d'élèves M. D. a relevé des fautes qu'elle s'est attachée à classer de la manière suivante: I. Enoncés déviants quel que soit le niveau de langue considéré: 1) agrammaticaux et ininterprétables (rares). 2) agrammaticaux mais interprétables (fautes concernant le lexique, fautes de syntaxe). 3) grammaticaux mais ininterprétables (les métaphores plaisantes!). II. Enoncés qui attestent l'existence de niveaux de langue (influence de l'oral sur l'écrit). III. Enoncés déviants qui permettent de discerner des rapports entre norme et créativité, norme et changement de norme. Point intéressant, mais non exempt de danger. On se souvient du « français avancé » de Henri Frei et de certaines prises de position du regretté Marcel Cohen.

Jean BOURGUIGNON

# **OUVRAGES GÉNÉRAUX**

John LYONS, *Eléments de sémantique*, trad. de J. Durand, Paris, Larousse, 1978, 296 p. (Coll. « Langue et Langage »).

Ce traité de sémantique touche à un grand nombre de problèmes fondamentaux : théorie du signe, du métalangage, de la référence ; structuration des champs sémantiques. Ainsi, il donne forcément à réfléchir, et le compte rendu pourrait être exceptionnellement nourri. Je me bornerai à une critique d'ensemble.

Sorti de l'enseignement, l'ouvrage se veut accessible et clair. Le but est en grande partie atteint. Mais on supporte mal la lourdeur d'une écriture qui, trop souvent, vient de la transcription pure et simple de notes de cours. Les transitions sont assénées à coups de maillet ; « jusqu'ici nous avons considéré chaque message comme un tout inanalysable et nous avons... Néanmoins...» (p. 41) « Nous en venons maintenant à notre second point dans cette discussion de la théorie de l'information ; à savoir que...» (p. 42) « Mais il y a une conclusion plus importante à tirer de notre discussion sur l'évolution du langage . . . » (p. 80). Passages pris au hasard. On pourrait se constituer tout un florilège, mais il n'aurait rien de réjouissant. Les idées s'accumulent dans de longs chapitres tassés, où un schéma par ci, un sous-titre par là, quelques formules bien frappées auraient permis de respirer. Qu'on n'accuse pas le traducteur! Telle ou telle maladresse lui est sans doute imputable (rationnel pour raisonnable, p. 131 — l'homme est un être « rationnel » — ; traduction discutable de medium par substance — d'où une « conférence » qui est « composée » dans la « substance écrite » ! p. 61 —, une échelle « relativement exceptionnelle », p. 234 ; quelques fautes de français aussi — « l'émetteur désire que le récepteur  ${
m croi}t$  ce qu'on lui dit », p. 35 ; sans que ... ne, p. 206 ...). Mais c'est fort peu de chose au total. La lourdeur est dans l'original. Et on la ressent désagréablement.

On aurait tort de penser que ce livre reflète les principales tendances de la sémantique d'aujourd'hui. La table des matières et l'abondante bibliographie peuvent faire illusion. Rien sur la sémantique « interprétative » telle que la conçoient N. Chomsky et ses disciples ; le nom de Jackendoff n'est même pas mentionné ; rien non plus sur le courant de la « sémantique générative » : G. Lakoff n'est pas cité. On chercherait en vain aussi des noms de sémanticiens européens de tendances diverses, mais qui ne sont pas sans importance : A. Culioli, O. Ducháček, G. Guillaume, K. Heger, H. Weinrich, D. Wunderlich et beaucoup d'autres. En fait, sans crier gare, l'auteur a opté. Son choix s'est porté sur une certaine forme de sémantique à fondement logique. Loin de moi d'en contester l'intérêt! Mais c'est assurément une limitation dont il faut avertir le lecteur. Il est vrai qu'un certain nombre de pages sont consacrées à une sémantique « béhaviouriste ». Mais les faiblesses en sont bien connues, et l'auteur n'a guère de mérite à les dénoncer. Les chapitres de « sémantique structurale » s'éloignent parfois fortement de l'inspiration fonctionaliste qui les sous-tend et reposent en

fait sur des fondements différents. En somme, partout s'affirment des options personnelles. Tant mieux dans un sens. Mais qu'on ne se trompe pas sur les visées.

Les choix une fois clarifiés, on en vient à regretter l'absence d'un schéma d'ensemble, où tous les concepts évoqués auraient trouvé leur place. Faute d'un tel effort de synthèse, on s'égare dans le foisonnement des notions et la surabondance terminologique. Certes, il faut savoir gré à l'auteur de définir avec soin tous les termes qu'il utilise; c'est même là un des mérites essentiels du livre. Certaines innovations cependant paraîtront bien discutables. Ce que l'auteur appelle productivité (p. 68), à peu près tout le monde le nomme créativité. L'opposition être vrai d'un monde/être vrai dans un monde (p. 140) est d'une subtilité qui dépasse l'entendement (à moins qu'il s'agisse sans plus de l'opposition extensionnel/intensionnel?). Connotation n'est pas défini ou il est pris dans le sens, inhabituel en linguistique, de S. Mill (p. 225).

L'auteur s'applique à distinguer avec rigueur langue et métalangue, poussant le scrupule jusqu'à utiliser trois types de notation (soulignements, guillemets simples, guillemets doubles). Mais le long développement sur l'opposition du signe phonique et du signe graphique passe à côté de l'essentiel, à savoir la distinction de ce que le signe dit de lui-même et ce qu'il signifie (voir depuis F. Récanati, La transparence et l'énonciation). Il est regrettable aussi que, dans sa propre prose, les distinctions introduites en théorie ne soient pas toujours observées : ainsi à la page 28, où l'on peut lire : « nous laisserons de côté ce sens d'énoncé . . . On appelle énoncé . . . » ; il faut signifier de façon ou d'autre que énoncé est pris métalinguistiquement. Autre querelle terminologique : qu'est-ce qu'une « phrase de système » (p. 31), une « phrase de texte » (p. 32) ? N'est-ce pas tout bonnement l'opposition de la phrase et de l'énoncé ?

L'auteur dispose assurément d'une information exceptionnellement vaste. Certains chapitres, riches et fouillés, retiennent l'attention par la pertinence des analyses. Ainsi les pages sur les fondements d'une sémantique logique. Il est pourtant dommage que certaines formules soient erronées; p. 122, l. 23, il faut lire « p  $\vee \sim$  p » et non « p  $\wedge \sim$  p » ; p. 207, les schémas (a) et (b) sont strictement les mêmes, en dépit du commentaire qui les oppose ; de même les schémas (c) et (d). Dans le tableau de la page 119, l'opérateur d'incompatibilité (|) n'est pas défini — alors qu'il joue dans la suite un rôle décisif (notamment dans l'opposition contraire/contradictoire: à propos, quels sont donc ces « autres aspects » auxquels il est mystérieusement fait allusion p. 220 note 2 ?). P. 136, les phrases Jean est célibataire et Jean n'est pas marié illustrent malencontreusement l'implication stricte (alors qu'elles sont en relation d'équivalence). Il y aurait à redire aussi sur la notion d'analyticité (« analyse purement logique » (?), p. 122); sur l'usage allusif de la notion de présupposition (nulle part définie et, semble-t-il, prise tantôt dans un sens pragmatique, p. 137, tantôt sémantique. pp. 150, 152); sur l'absence du concept de focalisation (qui était de nature à clarifier les observations de la p. 233). Le principe de compositionalité ne va pas non plus de soi (p. 11). Et à côté du caractère discret, on peut estimer qu'il y a place pour le *continu*, le *flou*, le *mouvant*, le *cinétique*... Pour la notion de *référence*, je renvoie à la thèse de G. Kleiber, qui devrait être bientôt disponible et qui contient une critique des conceptions de J. L., finalement proches des vues de S. Mill.

Robert MARTIN

Christian BAYLON, Paul FABRE, La Sémantique, avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés, Paris, Nathan, 1978, 335 pages (Nathan-Université).

Ce livre est un manuel. Les auteurs le présentent avec beaucoup de modestie : « Rien de ce que le lecteur trouvera dans le présent ouvrage n'est nouveau . . . » Il a pourtant fallu de l'enthousiasme pour se lancer dans une entreprise comme celle-ci. Les incertitudes d'une science en pleine mutation, le foisonnement des théories et l'abondance des concepts rendent la tâche malaisée, si ce n'est périlleuse. C. B. et P. F. n'ont pas ménagé les efforts. Leur manuel est le fruit d'une somme impressionnante de lectures.

Et pourtant, il ne me semble pas que ce soit une grande réussite. Un manuel contraint à des choix et l'on a mauvaise grâce d'en relever les lacunes ; ce ne sera pas l'objet de ma critique, bien que certains des chapitres paraissent tout de même bien légers, p. ex. celui sur « sémantique et pragmatique », sans parler des dix lignes consacrées à la paraphrase (p. 190) ; rien sur l'emploi « autonymique » des signes, rien sur une sémantique « floue » (à la Lakoff) ; on n'apprécie guère de se trouver renvoyé, pour la « sémantique interprétative », à Katz et Fodor (1964), sans aucune allusion aux travaux postérieurs, notamment ceux de Jackendoff, qui ont à peu près totalement renouvelé les options théoriques. Les approximations, les quelques erreurs, sont elles aussi bien excusables. Qui a traité le sème comme « une relation à un seul argument » (p. 185) ? Idée folle, dont la paternité pourrait bien revenir aux auteurs.

Mon objection est d'une autre nature. Elle touche l'organisation de l'ouvrage ; disons mieux : son inorganisation. Si un manuel a pour rôle de guider l'étudiant, il faut, dans un volume de près de 350 pages, quelques fils conducteurs. Or on a le sentiment d'un invraisemblable fouillis. Passe pour la première partie où les auteurs délimitent tant bien que mal le « domaine de la sémantique ». Mais le thème de la seconde partie (« La sémantique du XX° s. ») n'est rien d'autre que le thème du livre tout entier : ce ne sont pas les quatre pages — dont il vaut mieux ne rien dire — sur la « philosophie grecque », la « philosophie médiévale » et les « temps modernes » (pp. 13-16), qui permettront de le démentir. La troisième partie fait l'inventaire des « concepts méthodologiques et descriptifs ». Tout y passe : la synchronie et la diachronie, la syntagmatique et la paradigmatique, la connotation, les « unités sémantiques » — titre comparable à celui de la quatrième partie « Le sens des unités linguistiques » —, la référence, le contexte, la « forme » — où il est question d'arbitraire et de motivation. Viennent ensuite les « changements de sens », où l'on parle des tropes (pourquoi

ce traitement diachronique?). Enfin, dans une longue partie sur « le lexique », sont évoqués le « dictionnaire de langue », les « structurations du lexique » et . . . les archaïsmes et néologismes. Avouons que tout cela s'agence bizarrement. L'examen détaillé des chapitres conduirait à des remarques comparables : ainsi, dans le chap. 23, le § 3 est consacré aux phrases analytiques et synthétiques (question centrale en sémantique logique) ; le § 4 à « thème et propos ». Ce coq à l'âne, agaçant pour les lecteurs qui connaissent un peu la matière, a de quoi dérouter les autres. Tout cela est fait de pièces et de morceaux. Un index aurait au moins facilité la consultation.

Mais trève de sévérité! Le livre rendra certainement des services. On peut certes lui préférer la brève mais pertinente introduction de H. E. Brekle (trad. fr., Colin, 1974) ou le *Précis* de M. Tutescu (Klincksieck, 1975). Mais, par sa date, il a l'avantage de tenir compte d'une matière plus récente ; il a le mérite aussi d'introduire aux questions de sémantique française ; et le nombre des idées recensées est exceptionnellement élevé.

Robert MARTIN

#### LINGUISTIQUE ROMANE

Max PFISTER, Einführung in die romanische Etymologie, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1980, VII - 228 pages.

L'introduction que vient de donner M. Pfister est une excellente synthèse. On y trouvera des renseignements bibliographiques et critiques sur tous les dictionnaires étymologiques des langues romanes avec de suggestives comparaisons d'échantillons et l'indication des lacunes à combler [121-183]. Le cœur de l'ouvrage [26-120] est un remarquable exposé des divers critères étymologiques qui montre tous les aspects sous lesquels doivent être examinés les étymons; chacun de ces points de vue est illustré par quelques exemples pertinents tirés du français ou de l'italien. L'auteur souligne tour à tour l'importance des facteurs phonétiques (fr. abeille), morphologiques (ital. pitocco, etc.), morphosyntaxique (fr. fesse-mathieu), sémantiques (fr. caillebotis), historiques (fr. baie), techniques ou culturels (importante étude sur le fr. samedi), géographiques (nouveau point de vue sur aune ramené à ALNUS) sans négliger les emprunts. Il n'oublie pas non plus le rôle des structures (sémantiques et phoniques) et celui de l'étymologie populaire. Nous avons là une bien belle leçon méthodologique où chacun pourra à son gré ajouter les exemples qui lui tiennent à cœur. L'introduction courrait le risque d'être banale ou sommaire. Il n'en est rien. Très habilement, M. Pfister a illustré l'histoire sommaire de l'Etymologie par l'étude historique, en français et en italien, des mots étymologie/etimologia (et dérivés) ; ce sont des articles nouveaux qui modifient profondément tout ce qui a été écrit jusqu'à ce jour sur ces mots.

Nous avons là une introduction neuve qui ne peut manquer d'inciter à la recherche étymologique, même si celle-ci est particulièrement exigeante. Le maître d'œuvre du *Lessico etimologico italiano* (LEI) est un romaniste au sens vrai du terme, rien de ce qui est roman ne lui est étranger.

Gilles ROQUES

Otto GSELL, Gegensatzrelationen im Wortschatz romanischer Sprachen, Tübingen, Niemeyer, 1979, VI-219 pages. (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 172).

Une partie « théorique » (pp. 1-92) est consacrée à l'apport, dans le domaine de l'antonymie, de la sémantique « classique » (Ullmann, Ducháček . . .), puis de la sémantique plus récente (structurale et post-structurale). La meilleure part revient aux conceptions, d'inspiration phonologique, de E. Coseriu et plus encore à celles, d'inspiration logique, de J. Lyons. L'auteur adopte la tripartition de ce dernier : complémentarité ou relation contradictoire (mâle/femelle) ; antonymie ou relation graduable ((plus) grand que)/(plus) petit que)) ; relation converse (vendre qqc. à qqn./acheter qqc. à qqn.). Mais à la relation « graduable », il substitue une relation d'« inversion », concept repris à l'essai déjà ancien de C. K. Ogden (Opposition. A linguistic and Psychological Analysis, 1932), développé aussi dans un article que j'ai publié en 1973 (Mél. P. Imbs, Logique et mécanisme de l'antonymie).

Fort de cette définition, O. G. propose ensuite, dans une partie « descriptive » (pp. 93-188), un classement détaillé des faits d'antonymie. Il est fondé sur une riche collection d'exemples dus à l'examen systématique de tous les mots admis dans les Dictionnaires de fréquence de Juilland (mais en privilégiant le français : les autres langues romanes interviennent seulement au titre de comparaison). L'auteur distingue ainsi, pour l'adjectif, une antonymie de gradation ou de quantification, « relative » (grand/petit) ou « absolue » (c'est-à-dire présentant une valeur-limite: certain/incertain); une antonymie d'« appréciation » (favorable/défavorable); à quoi il ajoute (p. 149) quelques « cas particuliers ». Dans la catégorie verbale, il oppose l'antonymie de verbes « vectoriels » (entendez: de verbes signifiant mouvement et direction: entrer/sortir); de verbes « scalaires » (augmenter/diminuer); de verbes « transformatifs » — les précédents ne l'étaient donc pas ? — (allumer/éteindre) ; de verbes « appréciatifs » (adorer/détester)); de verbes « négatifs » (empêcher de p. opp. à faire faire); il fait un sort enfin aux verbes « complémentaires » (réussir/échouer, en relation contradictoire) et aux relations converses (vendre/acheter); le substantif relève des mêmes catégories ; mais elles diffèrent selon que la dérivation procède d'un adjectif ou d'un verbe.

Un des résultats les plus appréciables est dans la démonstration, exemples à l'appui, que le clivage entre *contradictoire* et *contraire*, quoique transposable en linguistique, dépend fortement du contexte et ne s'institue dans le lexique que sous forme de tendance. L'auteur estime aussi à juste titre que la relation

d'incompatibilité (qui couvre en effet tous les cas, (p w q) impliquant (p  $\mid$  q)) est beaucoup trop générale : toute opposition paradigmatique s'y prête, même occasionnelle (« telle chose n'est ni une revue, ni un livre ; c'est un catalogue »). Il convient donc de combiner la notion d'incompatibilité avec une autre qui en limite la portée. Celle d'inversion paraît actuellement la plus appropriée. (Elle rend d'ailleurs inutile la relation converse, cas particulier de la relation inverse, lorsque le prédicat inversé est à deux arguments.)

Comme je suis mis en cause à plusieurs endroits, y compris la conclusion, me pardonnera-t-on de donner une réaction plus subjective qu'à l'accoutumée ? Je regrette que l'auteur n'ait pas critiqué mon chapitre de Inférence, antonymie et paraphrase de 1976 (cité dans la bibliographie), plutôt que ma contribution de 1973. Je le crois moins mauvais. En particulier, la notion d'inversion y est rapportée à une logique à n valeurs. Complication inutile ? Il existe assurément des solutions différentes (voir p. ex. F. von Kutschera, Einführung in die intensionale Semantik, chap. 7.1.). Mais le problème posé n'a rien de factice. Le « plus ou moins vrai » appartient consubstantiellement au langage naturel, lieu par excellence du mouvant et du flou : l'opérateur d'inversion en est peut-être une des plus fortes traces. Pourquoi aussi se limiter si obstinément à l'antonymie « lexicale » ? La note 116 (p. 56) par exemple vient d'une mésintelligence totale de ce que j'ai voulu dire ; où ai-je bien pu traiter de la négation en termes de « contraire » ? Je récuse aussi, soit dit en passant, l'exemple La France a succombé à Italie (p. 56), charabia que je m'en voudrais d'avoir produit (fautes de français également p. 72 : Est-ce qu'il est possible qu'il n' est ni l'un ni l'autre ? ou p. 178 oublier à, négliger à . . .)

Mais laissons là les vétilles. La lecture de ce livre m'a intéressé. Et j'en viens à penser, comme l'auteur :

- que la relation d'incompatibilité est une condition nécessaire, mais pas suffisante d'antonymie ;
- que la relation de contradiction qui existe dans la grammaire (négation grammaticale) peut s'instaurer entre unités lexicales, mais plus souvent à la faveur du contexte que par nature ;
  - que la notion d'inversion est une notion-clé pour l'antonymie.

Cette notion a grand besoin d'être précisée. Le livre de O. G. met incontestablement sur la voie, mais l'auteur s'arrête en chemin quand, par une prudente réserve, il s'abstient (p. 192) d'en donner une définition précise, — à moins que, dans une théorie globale, elle n'ait le statut de « prédicat primitif » ?

Robert MARTIN

Andrès M. KRISTOL, Color. Les langues romanes devant le phénomène de la couleur. Romanica Helvetica, vol. 88. Berne, Francke, 1978. 1 vol. de 410 pages.

Ce n'est pas la première fois qu'un linguiste s'aventure dans le domaine de la nomination de la couleur mais aucun travail ne se présente comme celui de M. A. M. Kristol, sous un titre dont on appréciera la prudence et la précision : point de départ et limites de la recherche. Il se situe dans d'autres perspectives que celles adoptées par les participants au Colloque de Paris sur « Les problèmes de la couleur », dont les Actes ont été publiés par I. Meyerson en 1957. Ecartant les problèmes théoriques A. M. K. se propose de donner une vue cohérente, qui manque jusqu'ici, de l'histoire et de l'emploi des termes de couleur dans les langues romanes, c'est-à-dire de rechercher comment celles-ci sont parvenues à structurer ce continuum de nuances, de teintes qu'est le domaine des couleurs.

Les langues romanes (littéraires vivantes) retenues pour cette étude sont les suivantes : portugais-espagnol-catalan, occitan, français, romanche, italien, roumain. Pour des raisons pratiques trois de ces langues ont été privilégiées : le portugais, le français et le roumain. Leur éloignement géographique et, dans une mesure appréciable, leur différence linguistique justifient ce choix. L'auteur a donc dépouillé trois grands dictionnaires : Le Morais (portugais), le Robert (français) et le Dictionarul limbii romîne literare contemporane (roumain) pour y trouver le vocabulaire complet des couleurs. Les dictionnaires comparables des autres langues, quand ils existent, sont incomplets. A. M. K. se défie fort justement des résultats obtenus parce que les dictionnaires ne distinguent pas les « termes centraux » des « expressions marginales ou qui appartiennent à des compartiments sémantiques spécialisés ». D'autre part, des mots proches n'ont pas toujours la même importance dans les différentes langues. Il prend l'exemple du français vermeil et du portugais vermelho à l'intérieur du rouge et estime nécessaire d'avoir des indications statistiques solides pour pouvoir comparer les fréquences et déterminer ainsi le groupe des termes de couleur qui prend la première place dans les langues pour lesquelles existe un ou plusieurs dictionnaires de fréquence. C'est le cas pour l'espagnol, le français, l'italien et le roumain. Des précautions sont cependant nécessaires. Un tel dictionnaire donne pour un même terme un chiffre global, il ne permet pas de déceler les différences d'acception, par exemple entre or couleur et or métal. L'auteur, alors, relève dans quelques œuvres littéraires de chacune des huit langues les termes de couleur. Il parvient ainsi à « améliorer [la] connaissance des termes centraux dans les différentes langues et . . . à distinguer et à chiffrer les différents emplois d'un terme ». En dépouillant plusieurs œuvres littéraires d'une même langue il est possible de résoudre le problème de la subjectivité de l'emploi des couleurs chez les différents auteurs. Pour les langues qui n'ont pas de dictionnaire de fréquence cette procédure est précieuse. Le matériel ainsi collecté est peut-être quelque peu hétérogène : ainsi pour le portugais l'auteur n'a utilisé que trois textes, pour l'espagnol il dispose d'un dictionnaire de fréquence mais ne garde qu'un seul texte, pour le catalan et l'occitan deux auteurs ont été dépouillés, en revanche pour le français à côté du dictionnaire de fréquence nous trouvons quatre auteurs et six œuvres. Quoi qu'il en soit ce matériel des indications statistiques est présenté sous forme de tableaux plus ou moins nombreux selon la richesse de la moisson dans chaque langue: nombre de couleurs et nombre d'attestations dans les œuvres dépouillées (classées dans certains cas selon l'indice de dispersion) et fréquences détaillées des couleurs, déterminant le rang ou la position. Les « termes centraux » apparaissent ainsi en tête de liste. Pour réunir les résultats statistiques jusqu'ici obtenus A. M. K. dresse un tableau synoptique des termes de couleurs centraux dans les langues romanes. Pour rendre ce tableau plus parlant il le transforme « en regroupant les termes selon les champs sémantiques qu'ils représentent et attestent », l'ordre étant calculé « sur la somme des rangs de chaque couleur » (pp. 40-44). Ce classement et les informations qu'offre la présentation de l'ordre relatif des termes de couleurs sont soumis à un examen critique détaillé. Treize « segments » de couleur présents dans toutes les langues étudiés sont dégagés. Mais des problèmes se posent pour trois d'entre eux : Or, blond et pâle, identifiés comme des « termes de couleur contextuels », c'està-dire liés dans des expressions à des contextes et objets précis, par opposition aux « termes de couleur libres » ou « couleurs de base ». La solution fait apparaître dix « champs » de couleur : blanc (+ pâle dans certaines langues), noir, rouge (+ roux), bleu, vert, jaune (+ or/doré, blond et pâle), gris, brun, rose, violet.

La troisième partie du travail est consacrée, à partir de ces données, à l'étude des « six premiers de ces champs sémantiques selon leur individualité dans un travail comparatif systématique ». Ce travail, estime l'auteur, n'a encore jamais été entrepris. Chacun des chapitres est bâti de façon semblable. Il oppose une étude de l'évolution sémantique (diachronie) à une description de l'état actuel (synchronie). Il s'y ajoute un paragraphe sur les objets de référence. Chaque partie du chapitre est plus ou moins développée selon la nature du matériel. Il faut noter ici un autre genre de difficulté auquel s'est heurté A. M. K. à savoir la distinction des couleurs non colorées (blanc, gris, noir), qu'il a fallu le plus souvent séparer des termes de luminosité, hors du domaine de l'étude, et des couleurs colorées (toutes les autres). Cette distinction n'est pas sans influer sur la structure du « champ ».

Prenons comme exemple l'étude de la couleur du rouge, particulièrement complexe. A noter que A. M. K. se réfère contamment à l'ouvrage de J. André, Etude des termes de couleur dans la langue latine, Paris, 1949. L'étude diachronique comporte deux parties : 1. Le lexique du rouge latin. Cette première partie se subdivise ainsi : a) Rubeus et les formes survivantes du latin classique. Le sort de rubeus est très différent dans les langues romanes : couleur libre en français, en occitan, il n'est plus en roumain qu'une couleur contextuelle désignant le poil de l'animal. b) Russus, russeus, dont les emplois sont complémentaires du précédent. En français et en occitan il s'est spécialisé dans le « rouge cheveux » et ailleurs glisse vers le « blond ». c) Termes latins de teinturerie : purpura, coccinus, vermiculus et leurs variantes. Les mots qui en dérivent recouvrent des parties différentes du champ dans chaque langue et de plus, certains d'entre eux entrent en concurrence avec d'autres mots. 2. Les catégories de néologismes qui apparaissent en roman : a) Le glissement sémantique ou le développement d'emplois entrant dans le rouge dans un terme d'origine latine. C'est le cas de color et de ses dérivés qui se retrouve plus ou moins dans toutes les langues romanes. b) Les comparaisons lexicalisées, par exemple incarnat à partir de chair. c) Les termes « nouveaux » de teinturerie et de matières colorantes : origine, évolution et extension des termes comme écarlate, carmin, cramoisi, etc. d) Les emprunts. Pour désigner le rouge, les langues romanes, suffisamment pourvues n'ont pas recours à l'emprunt, seul le roumain se sert d'un mot slave dans un contexte précis : rumen « rouge de teint ». Toute différente sera la situation du bleu, par exemple, où les emprunts seront nombreux, étant donné que la plupart des mots du système latin n'ont pas passé dans les langues romanes.

L'étude synchronique comprend de son côté trois paragraphes. Le premier s'intitule : Géographie linguistique et répartition du vocabulaire. L'auteur montre, à partir d'une analyse détaillée des informations qu'il a rassemblées sur le lexique central du rouge, comment chaque langue distribue à l'intérieur du champ les termes dont elle dispose, en utilisant à nouveau l'opposition entre termes de couleur libres et termes de couleur contextuels (rouge cheveux, rouge teint), « une tripartition sémantique », dit-il. Il dresse alors un tableau (p. 181) qui permet de voir clairement quels moyens lexicaux sont mis en œuvre et dans quelle proportion. Deux cartes de la Romania, l'une pour le lexique du rouge libre, l'autre pour celui du rouge cheveux (distinction nécessaire entre les fonctions de rubeu et de russ(e)u), représentent « la distribution des étyma dans l'espace ainsi que certains autres aspects de la structure du champ ». Le second paragraphe a pour objet l'étude de la «structure sémantique du champ». Jusqu'ici l'auteur s'est contenté de décrire trois groupes de termes nommant le rouge. Chaque groupe présente une infrastructure complexe qu'il s'agit maintenant d'analyser. Il propose d'étudier d'une part la structure des emplois dits libres ou objectifs et d'autre part les emplois dits contextuels. Il parle de « deux couches d'analyse » qui caractérisent le champ de la couleur rouge. Il va s'attacher d'abord à déterminer la place du rouge dans le domaine des couleurs, c'est-à-dire le situer par rapport aux couleurs voisines, à savoir brun et jaune d'un côté, violet et bleu de l'autre. Ensuite il va s'efforcer de préciser les nuances du rouge depuis le « rouge centre », soit en direction du noir (rouge foncé), soit en direction du blanc (rouge pâle qui est voisin du rose). On passera ainsi du premier au « rouge brun », puis au « brun rouge » pour rejoindre le brun. Du second on ira au jaune en passant par le « rouge clair », le « jaune rouge ». Entre le rouge clair et le jaune vient s'insérer l'orange. Du « rouge centre » on rejoint le violet et le bleu en passant par le « rouge bleu » et le « bleu rouge ». (En latin la zone du violet se rangeait dans le système du rouge). L'étude de la structure des emplois contextuels n'est pas moins intéressante car elle permet d'établir « les correspondances qui existent entre couleur libre et couleur contextuelle selon les différents contextes ». Il s'agit là des couleurs des cheveux et des couleurs du teint. Dans ce dernier cas on distingue la couleur du teint comme signe de l'état de santé et la couleur du visage comme signe de l'émotion. Ce qui conditionne alors l'expression de la couleur est « le jumelage de chaque teinte avec des connotations extérieures au domaine des couleurs ».

Le troisième paragraphe examine les dérivés des trois langues piliers du travail : ibéroroman, français et roumain. Nature et fonctions des dérivés, verbes

ou adjectifs, sont successivement passées en revue. Ils servent en définitive à ajouter au terme de base « une connotation d'intensité, de gradation 'quantitative', de fonction dynamique ».

Enfin sont répertoriés et analysés les objets de référence tant en latin que dans les langues romanes modernes. Comment ces langues expriment-elles la couleur en utilisant des comparaisons ? Telle est la question à laquelle répond cette étude. L'énumération suivante permettra de se rendre compte du nombre et de la variété des sources : 1. Végétaux (fleurs, fruits, légumes). 2. Animaux. 3. Métaux. 4. Pierres (surtout précieuses). 5. Chair et sang. 6. Feu, chaleur et notions voisines. Si l'on songe que chacun des cinq autres champs sémantiques sont traités avec la même minutie on mesurera avec admiration l'ampleur du travail qu'a accompli M. Kristol.

Il est vrai que chacun des six champs étudiés se présente d'une manière différente et que chaque terme à l'intérieur de chaque champ a son histoire et ses particularités sémantiques propres. De là vient cette impression, avouée par l'auteur, de se trouver devant une mosaïque. Et pourtant il a raison de souligner que l'essentiel est « la vue d'ensemble qui elle seule permet de situer chaque terme à l'intérieur du domaine des couleurs, de le voir évoluer dans le jeu complexe des rapports multiples qui existent entre les différents secteurs du domaine ». Naturellement A. M. K. n'a pu entrer dans tous les détails ni aller au-delà dans la précision de ceux qu'il a donnés, son travail étant déjà fort important. Mais ceux qui voudront entreprendre des monographies exhaustives sur l'évolution et la structure de chaque terme trouveront là une base de départ solide. Et même la méthode utilisée pourra être appliquée à l'étude des autres domaines de la perception humaine. Ce chapitre de « Conclusions » dresse un bilan intéressant des résultats obtenus grâce à cette confrontation des langues romanes. On retiendra que s'il y a des différences d'infrastructure entre les langues romanes, il y a surtout des ressemblances au point qu'on peut affirmer : « elles sont caractérisées par une très grande unité macrostructurale ». Et l'auteur propose de parler « d'unité structurale dans la diversité lexicale ». Il montre que les langues romanes réagissent de façon identique soit qu'il s'agisse d'exploiter le fonds héréditaire soit qu'il s'agisse de substituer à un système écroulé un système nouveau. Un tableau (p. 353) représente assez bien la bande des couleurs libres, obtenue à partir des représentations graphiques données pour chaque champ étudié. Enfin l'auteur note que son travail permet de distinguer sur le plan sémantique et parfois lexical les couleurs libres des couleurs contextuelles. Il estime ce point « capital pour la connaissance du lexique des couleurs dans toutes les langues romanes ». Une analyse minutieuse qui conduit à une synthèse parfaitement cohérente, ouverte de surcroît sur d'intéressantes perspectives.

La bibliographie comprend : les dictionnaires et les atlas (74 titres), les travaux de recherche (55 titres), les œuvres dépouillées (32 titres). Un Index verborum et un Index rerum facilitent la consultation de ce travail qui mérite une large diffusion.

Jean BOURGUIGNON

Edgar RADTKE, Typologie des sexuell-erotischen Vokabulars des heutigen Italienisch (Studien zur Bestimmung der Wortfelder « Prostituta » und « Membro virile » unter besonderer Berücksichtigung der übrigen romanischen Sprachen), Tübinger Beiträge zur Linguistik 136, G. Narr, Tübingen, 1979, 331 pages.

Cette soigneuse étude est un travail de romaniste. On y trouvera — un inventaire lexical des désignations de la prostituée en italien (645 lexèmes accompagnés d'indications sur leur présence dans la lexicographie, leur fréquence, leur caractère régional ou non, leur niveau de style et éventuellement avec des jalons étymologiques), en français (759 lexèmes), en espagnol (358 lexèmes), en portugais (223 lexèmes), en roumain (125 lexèmes) — un inventaire lexical des désignations du membre viril en italien (381 lexèmes) [18-176]. Ces matériaux donnent l'occasion d'une analyse typologique (tabou, euphémisme, métaphore, métonymie) et morphologique (suffixes) de ces désignations [177-265]. La conclusion souligne bien le caractère provisoire de cette tentative de structuration d'un champ sémantique. La bibliographie [288-305] est très solide. Pour le français, on peut faire quelques remarques : femme est, en fait, le terme professionnel utilisé par les prostituées et leurs souteneurs, ce n'est pas un euphémisme et il n'a pas une valeur littéraire; on pourrait ajouter lot, merlue, raie que J. Cellard a commentés dans Problèmes de vocabulaire non-conventionnel dans « Guignol's Band » (Actes du Colloque International de Paris. Société des études céliniennes, 3, 1979, pp. 119-120) ; loulepé est le largonji de poule (lire loumepé au lieu de loumpé); certaines désignations sont des créations éphémères, souvent de lexicographes (apéritive, araignée de bastringue, avale-tout, etc.) et les données du dictionnaire signé de Bruant doivent notamment être vérifiées; l'excellent dictionnaire d'Esnault n'a pas été systématiquement utilisé et pourtant il donne des définitions précises de plusieurs de ces termes, cf. calège, camelote, carton, chameau, colis, colibri, colombe (noté comme sens faux par Esnault), cricri (valeur inexacte), dabe, dégringoleuse, demi-castor (v. castor dans Esnault et ajouter demi-cachemire), digue (création sans existence de V. Hugo, v. Esnault), dosse (v. Esnault s.v. dossiere), doublard(e), entôleuse, etc. En tout cas, M. Radtke nous a donné un fort utile recueil de matériaux où l'analyse lexicologique centrée sur l'italien montre beaucoup de soin méthodologique.

Gilles ROQUES

### DOMAINE GALLO-ROMAN

P. Giovan Battista MANCARELLA, Introduzione all'antico francese. Dal latino volgare ai testi non letterari. Lecce, Milella, 1979, 279 pages.

Le présent ouvrage se définit comme une introduction à l'ancien français et

s'inscrit ainsi dans une longue tradition de manuels d'initiation, non seulement français, mais aussi allemands, anglais et italiens (1).

Il suffit toutefois de jeter un coup d'œil sur la table des matières pour constater que les sujets traités dépassent de loin le domaine de l'ancien français proprement dit. Dans l'introduction [5-13], M. commence en effet par délimiter le concept et les tâches de la linguistique romane. Tout le premier chapitre [15-78] est d'ailleurs consacré à la linguistique historique romane : l'auteur y passe en revue les différentes théories au sujet de la naissance des langues néolatines et les méthodes employées dans la linguistique historique. De même, le deuxième chapitre [79-119] traite du latin vulgaire. L'auteur y présente une cinquantaine d'inscriptions latines provenant de toutes les régions de la Gaule. Ce corpus est suivi d'un relevé et d'un commentaire des évolutions phonétiques et morphologiques les plus saillantes qui y apparaissent. Ce n'est qu'avec le troisième chapitre [121-176] que l'auteur aborde vraiment l'ancien français. Il y a réuni un grand nombre de chartes françaises, écrites entre 1232 et 1285 dans l'Ile-de-France, la Picardie et la Champagne. L'édition des textes est suivie de remarques sur la langue des chartes, examinée du point de vue phonétique, morphologique, syntaxique et lexical. Dans le quatrième chapitre [177-205], M. étudie six lexiques français, composés entre le 14° et le 16° siècle. Toutefois, l'auteur n'y reproduit pas — comme il l'a fait auparavant — les matériaux proprement dits, mais il communique uniquement les résultats de ses recherches, qui portent surtout sur des problèmes lexicaux. L'ouvrage se termine par une bibliographie sommaire [207-212].

Sans nier l'utilité, voire la nécessité de l'introduction, permettant de situer le sujet dans un cadre plus large, nous nous demandons toutefois s'il était indispensable de l'élaborer à ce point, d'autant plus que l'auteur arrive rarement à orienter son exposé vers l'évolution du latin vulgaire à l'ancien français, qui constitue le vrai sujet du livre. Peut-être une délimitation précise de l'ancien français, une esquisse de sa formation et de son contexte historique, complétées d'une justification de l'exclusion des textes littéraires, auraient-elles constitué une meilleure préparation aux chapitres suivants.

Nous regrettons aussi que les observations assez abondantes ne soient pas présentées de façon plus systématique. En général, M se borne à énumérer un certain nombre de phénomènes, sans les expliquer, ou sans les intégrer dans une description cohérente du système synchronique de l'ancien français. Cela nous paraît d'autant plus fondamental que l'auteur présente son œuvre comme une Introduzione à l'ancien français. A notre avis, le lecteur peu familiarisé avec la grammaire historique du français, se sentira souvent perdu. Pour ne donner que quelques exemples : à la page 153, M mentionne le résultat de « e aperto risolto in i (...) per influsso di yod » ; comme exemple, il donne, entre autres, lit

<sup>(1)</sup> R. Martin et E. Martin, Guide bibliographique de linguistique française, Paris, 1973, fournissent un grand nombre de titres d'ouvrages de base.

(< LECTUM) 11.4. Nous nous demandons qui sera à même de retrouver le yod dans LECTUM, si nulle part, M. ne souffle mot du passage de k antéconsonantique à yod. Autre exemple : à la page 159 : parlant de l'article défini, l'auteur affirme que, pour le féminin singulier, on trouve toujours la. Mais voici qu'un peu plus loin on relève parmi les exemples : de  $l\acute{e}z$  le maison 18.7. Comment le lecteur pourrait-il intégrer la forme le (f.sg.) dans le système morpho-syntaxique de l'article défini, ayant devant ses yeux la remarque que « per il femminile singolare abbiamo sempre la »? La même absence de systématisation s'observe dans le quatrième chapitre consacré à la lexicologie de l'ancien français : nous croyons que le livre y aurait gagné si M. avait attaché plus d'importance aux procédés que l'ancien français a développés pour former des mots nouveaux, et à la façon dont ces mots ont été intégrés dans le lexique déjà existant.

Quoique M. définisse son ouvrage comme un manuel d'initiation, nous croyons qu'il a plutôt voulu enrichir le domaine d'un recueil de textes, fournissant un corpus de base à celui qui commence à étudier l'ancien français d'une façon plus approfondie. A ce propos, il aurait été utile de savoir d'après quels critères a été constitué ce corpus. En effet, comme il ne prend en considération que des chartes provenant de trois régions, l'approche de M. diffère nettement de celle d'autres manuels tels que ceux de G. Rohlfs (Vom Vulgärlatein zum Altfranzösischen, Tübingen, 1959) ou de E. Einhorn (Old French. A concise Handbook, Cambridge, 1974), dont la description grammaticale se fonde sur des témoignages littéraires ; ou encore de celle de E. Schwan et D. Behrens (Grammaire de l'ancien français, Leipzig, 1900) ou C. Th. Gossen (Französische Skriptastudien, Wien, 1967), dont le corpus de base se compose de chartes provenant de tout le domaine d'oîl. En outre, il existe d'autres éditions de chartes à côté des sources « employées » ; M. en cite d'ailleurs quelques-unes dans sa bibliographie. Nous nous demandons si, en puisant dans ces éditions, M. n'aurait pu trouver des données intéressantes.

La Bibliographie, pas plus que le reste du livre, ne semble avoir été conçue en premier lieu pour orienter le débutant. En effet, nous sommes surprise de constater que des œuvres fondamentales telles que, entre autres, celles de M. K. Pope (From Latin to Modern French, Manchester, 1952), de P. Fouché (Le verbe français ; étude morphologique, Paris, 1967), ou de G. Moignet (Grammaire de l'ancien français ; morphologie, syntaxe, Paris, 1973) ne sont pas mentionnées. Mais ce qui nous paraît particulièrement grave, c'est que les deux dictionnaires indispensables à l'étude de l'ancien français, celui de F. Godefroy et celui de A. Tobler et E. Lommatzsch n'y figurent pas. Par ailleurs, il nous paraît bien étrange que M. mentionne comme seul représentant du structuralisme H. Lausberg.

Plutôt que d'être destinée à des débutants, cette initiation à l'ancien français semble viser un public déjà familiarisé dans une certaine mesure avec les changements que le latin a connus et avec le système phonétique et morpho-syntaxique de l'ancien français. Si, malgré le titre, l'ouvrage de M. ne nous semble pas une véritable « introduction » à l'ancien français, il s'agit néanmoins d'une

publication qui rendra d'excellents services, puisque l'auteur a eu la bonne idée d'exploiter des textes qui sont, en général, difficilement accessibles et dont on ne tient presque jamais compte dans les descriptions de l'ancien français.

**Huguette HERMANS** 

Jacqueline PICOCHE, *Précis de morphologie historique du français*. Nathan-Université (Linguistique française), Paris, Nathan, 1979, 94 p.

Ouvrage pédagogique clair et précis qui pourra constituer un essai de synthèse élémentaire à l'usage d'étudiants ayant déjà fréquenté les textes. Un excellent effort de systématisation à partir des données des manuels. Mais il est vraiment regrettable que nous n'ayons pas encore la morphologie verbale que réclame le français médiéval et qui devrait s'élaborer à partir de toutes les formes rencontrées dans les textes. Quelques remarques: p. 19 le passage (JACERE >) gisir > gesir par dissimilation est posé par Fouché mais on préférera s'en rapporter à De La Chaussée, Morph. Hist., p. 137; — p. 21 la contamination laire/laissier donnant laier n'est qu'un pis-aller (v. en dernier lieu Mél. Lommatzsch, pp. 371-383); — p. 55 la forme usuelle en anc. fr. du parfait de cheoir est chaï; — p. 61 le tableau est naturellement très schématique, mais craindre a très couramment un parfait et un participe passé en -u ; mordre a comme participe mors; nuire a usuellement un parfait et un participe passé en -u; vivre a normalement un parfait et un participe passé en -i (le parfait vescut est récent); on aurait pu rappeler le travail fondamental d'E. Wahlgren, Etudes sur les actions analogiques réciproques du pft. et du p. passé (1920) ; p. 62 la présence d'agonir paraît peu justifiée.

Gilles ROQUES

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, publiés sous la direction de B. Quemada, 2<sup>e</sup> série, fascicule 16, Datations et Documents lexicologiques réunis par M. Coppens d'Eeckenbrugge, Paris, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., 1979, in-8°, XXIV + 411 p.

Ce fort volume diffère des précédents par sa présentation. Les éléments en ont été enregistrés directement sur ordinateur. Les mots vedettes ne sont plus distingués des citations par leurs lettres bien plus grandes ; grâce au jeu des marges et des espaces, le lecteur s'y retrouve pourtant sans peine. Les caractères sont fins, ce qui rendrait fatigante une lecture prolongée, mais ce qui a permis d'enregistrer un nombre de mots et de textes nettement plus important que dans les fascicules déjà parus. L'auteur a eu la bonne idée d'utiliser une trentaine de mémoires inédits présentés à l'Université catholique de Louvain. Il a eu soin de les compléter et surtout d'œuvrer en bon philologue. D'abord les données des dictionnaires sont revues avec tout l'esprit critique nécessaire, tâche utile, puisque les meilleurs de ces ouvrages contiennent des inexactitudes et des ambiguï-

tés (voyez, p. ex., sous coiffeuse, modiste, paletot ou passementerie). Mlle C. d'E. a vérifié aussi la documentation elle-même, recourant souvent à l'édition préoriginale (Balzac, Colette). La distinction est faite entre mention isolée et véritable terminus a quo, ce qui n'a pas toujours dû être facile. Il a été tenu compte des diverses variantes formelles (v. chapeau haut de forme ou mont-d'or), de la nature grammaticale des termes relevés (v. chinchilla, havane, noms et adjectifs) et, bien sûr, de leur sens (v. confection, peinturluré, redingote). D'où mainte rectification de données généralement admises.

Le vocabulaire enregistré est essentiellement moderne. Les auteurs le plus souvent cités nous ont paru être Balzac, qui se révèle une fois de plus étonnamment riche (façon 'imitation' 1841, libellé 'rédaction d'un acte' 1832, lie-de-vin, adj., 1846), Zola (bleu marine 1878, guichet, dans une banque, une administration, etc., 1890, costume de bain 1870), Colette (de deux sous, ondulation, terme de coiffure, papier-calque, tous trois de 1900). Viendraient ensuite Th. Gautier (isvochtchik 1861, jambon d'York 1859, passe-montagne 1859) et Saint-Exupéry (pilote de ligne et plongée 1928, piste, terme d'aéronautique, 1926). Plusieurs dictionnaires ont été mis à contribution, ceux de Laveaux 1820 (mérinos, étoffe de laine), Boiste 1823 (bandore), Raymond 1832 (berret et socques, termes de mode), Bescherelle 1845-1846 (banderole 'bretelle de fusil', paletot-sac, peignoir 'robe d'intérieur pour dame'), Poitevin 1852 (crêpe de Chine), Guérin 1892 (ogourtsi), moins cependant que le Larousse mensuel, qui fournit, entre autres, faux-cabriolet 1927, hydroglisseur 1914, permis de conduire 1923. Enfin un grand nombre de magazines nous renseignent sur la mode vestimentaire : Le Moniteur de la Mode, La Mode illustrée, Femina, etc. Joignons-leur une Mme Celnart, auteur d'un Manuel des dames ou L'Art de la toilette, paru en 1827 (chemisette, poudre dentifrice, paille de riz). Un stock très important de mots concerne donc l'habillement. Voici pour les dames le jersey 1907, le lamé 1848, le crêpe marocain 1924; la marmotte et le turban 1827; la jaquette 1849, la jupe paysanne 1900, la robe-chemise 1924; la manchette (de pantalon) 1840, le panty 1961; la ballerine 1952, la lamballe 1922, le Salomé 1922. Les hommes ont porté le bourdaloue 1831, le chapeau melon 1880, le gibus 1945 ; l'habit à la française 1812, le hault de chausses 1490 ; le balmoral 1892, le Derby à élastique 1894, le Richelieu 1894. A ces termes se rattachent souvent, mais non toujours, une gamme de couleurs (groseille, adj., 1849, pervenche, adj., 1909, rubis, adj., 1849, etc.). Les termes qui touchent à l'ameublement sont assez nombreux (coiffeuse 1901, sellette 1900, table à ouvrage 1824), ainsi que les noms d'aliments (ketchup 1873, limbourg 1873, Petit beurre 1909). Toute une série concerne l'aéronautique, complétant ainsi les relevés du regretté L. Guilbert (commandes 1914, palonnier 1920, pilotage 1918). On remarque enfin et surtout un contingent de vocables d'origine russe, appliqués le plus souvent à des éléments de civilisation russe. Tout honnête homme connaît isba (izba 1863), kopeck (Kopek 1823) ou moujik (Mougik 1823), mais on reste étonné par les attestations nombreuses de termes aussi peu courants, à première vue, que dvornik 1829, ogourtsi (agoutsi 1829), pirogui (piroguis 1839) ou *sietch(e)* (*setch* 1845).

En résumé, un riche vocabulaire soigneusement recueilli, limité à quelques domaines précis, avec une utile révision des éléments correspondants fournis par les dictionnaires.

Quelques remarques, adjonctions, questions. Les abréviations sont en principe celles du FEW. AMYGDALIN, adj. (cosmétol.), 1839. Dans Laveaux 1820, avec le même exemple : « Savon amygdalin ». — ANTI(-)ODONTALGIQUE, adj., 1839. Laveaux 1820 relève antiodontalgique et antodontalgique. — BA-TAILLE (CHAPEAU EN -), 1867. Expression expliquée par L. Larchey en 1858 : « Bataille (chapeau en) : Chapeau d'uniforme dont les cornes tombent sur chaque oreille, comme dans la gendarmerie. — Mis dans le sens contraire, il est ce qu'on appelle en colonne. Ainsi le portent les soldats de la garde », Revue anecdotique VII, 377-378. — BAUME NERVAL. Rien n'indique, dans le texte cité de Besch 1846, s. v. nerval, que baume nerval soit le nom d'un baume particulier. Il s'agit probablement ici d'un exemple montrant l'emploi de l'adjectif nerval 'bon pour les nerfs'. Voyez le contexte : « -Pathol. Qui affecte les nerfs, qui en vient. Maladie nervale, toux nervale. -Pharm. Bon pour les nerfs. Baume nerval ». Le FEW VII, 101 prête à Trév 1752 nervial «bon pour les nerfs (remède)', mais Trév 1752 ne présente pas cette forme, mais bien nerval, avec la remarque : « Lémery dit que la graisse du circus est émolliente & nervale », ce qu'on trouve effectivement dans Lémery 1698, 201. — BÉQUET (cordonn.), 1828. Boiste 1803 indique: « terme de verrier, de cordon. ». — BOUFFANT, s. m., Landais 1842. Même texte dans Landais 1836. — CAGEOT (manut.), forme mod., Lar 1907. Dans LarI 1899. — CALEÇON DE NAGEUR, 1842. Dans Ac 1835, s. v. caleçon. — CERISE. Comme s. m. exprimant la couleur, on rappelle la date du GLLF: 1803. 1792 : la fleur du carthame « est fort employée en teinture ; elle sert pour teindre la soie en cerise, en ponceau, en rose », EncM Médecine IV, 434 b. — CHAN-TEAU (cout.), 1833. Rich 1680 indique: « Terme de Tailleur. Grandes pièces d'etoffe rentraites [= jointes et cousues] au bas du manteau ». Fur 1690 précise : « on appelle chanteau, une piece ronde d'un côté, & en droite ligne de l'autre, qu'on applique à un manteau, ou à une autre chose qu'on veut faire ronde ». — CHARENTAISE, s. f. (pantoufle). Le texte de 1922 aurait peut-être mérité d'être cité. — CULOTTE (t. lingerie fém.), 1903. 1798 (date de la mort de l'auteur) : « Or Adèle étant obligée à relever ses jupes par-devant, et positivement devant mes yeux, et à lever beaucoup la jambe, j'ai vu des culottes noires au lieu de voir ses blanches cuisses. Cette vision m'a déplu : j'ai dit à son père qui l'aidait par derrière : — Monsieur Moreau, Adèle a des culottes noires. Elle rougit, et le père dit en riant qu'elle était heureuse de n'avoir montré que ses culottes », G. Casanova, Histoire de ma vie, éd. F. A. Brockhaus, Wiesbaden-Paris 1960-1962, V/1, 131-132. Il est vrai, d'après le même, que le port de la culotte n'est pas alors habituel en France, et même « une fille de bourgeois monte à cheval sans culottes, se contentant seulement de bien ranger ses jupes », ibid. Mais à Barcelone : « il faut savoir qu'il y a ici une loi théâtrale qui condamne à l'amende d'un écu toute danseuse qui montrera en gambadant ses culottes au public », op. cit. VI/1, 178. — DELTA s. m. (objet ayant la forme d'un delta). Cette définition ne convient pas au premier exemple, où delta désigne explicitement la lettre grecque, ni même sans doute au deuxième, où « delta de nœuds » est une métaphore. — DENTIER (méd. dent.). Si le terme, encore usuel aujourd'hui, se lit « régulièrement depuis 1728 », est-il bien utile d'en citer des exemples du XIXe siècle? On peut se poser la même question à propos de SAVONNETTE, mot relevé non seulement « de 1640, Oudin, à 1741, Savary des Bruslons », mais encore après cette époque (Trév 1752-1771, Ac 1798, Boiste 1803, etc.). — EAU DE MILLE-FLEURS (parfum.), 1825. Dans un autre sens, 1755 : « Eau de Millefleurs, (Pharmac.) on appelle ainsi l'urine de vache, aussi-bien que l'eau que l'on retire par la distillation de la bouse de cet animal », Enc V, s.v. — ÉCHARPE (t. mode, vêt.: ornement porté par les femmes sur leurs épaules), au XIXe, FEW, inusité entre 1762, Acad. et 1832, Raymond. Le vêtement n'est pas à la mode à cette époque, mais le mot qui le désigne n'est pas inusité (dans Ac 1798 et Boiste 1800-1829). — ÉPILATOIRE, s. m., 1882. Dans Besch 1845. — ESSENCE DE NÉROLI, 1825. 1752 : « L'essence de Néroly est l'essence qui se trouve sur l'eau de fleur d'orange. L'essence de néroly est précieuse », Trév s. v. néroly. — GOURDE, adj., 1901. 1895: «En fr. être dégourdi, cesser d'être gourde», G. Delesalle, Dict. Argot-Français & Français-Argot, Paris 1896, 142 a. Pour la date, v. G. Esnault, Dict. hist. des argots français, Paris 1965, XII. — GRAND TÉTRAS, oiseau, 1866. 1771: « son grand tetrao [celui de Pline] est notre grand tetras », Buffon, Hist. nat. des Oiseaux, Paris, II, 199 : s'oppose à « petit tetras », II, 210. — GRIVENIK (t. russe, numism.), div. var. à partir de 1856. 1655 : « en achetant ou vendant, on marchande par Altins ou Griffes, dont le premier vaut trois Copecs, & l'autre dix », A. de Wicquefort, traducteur de l'allemand d'A. Olearius, Relation du Voyage de Moscovie, Tartarie et de Perse, Paris 1656, terminé à Londres le 3 mars 1655, 123. La valeur de la monnaie assure l'identification: 1 grivenik vaut 10 kopecks, comme le montre le texte cité de 1856. — HENNÉ 'substance tinctoriale' et 'arbrisseau d'Arabie', 1839. La forme moderne henné se lit en français à partir de 1681; v. Z.f.r.Ph. 94, 1978, 294-300. Les formes citées de 1839 sont intéressantes à cause du caractère muet de leur hinitial. — ISVOTCHIK (t. russe, métier [cocher]), div. var. à partir de 1823. 1798 (date de la mort de l'auteur) : « Pour quatre-vingts roubles, un chevochic s'engagea de me transporter de Moskow en six jours et sept nuits avec six chevaux », Casanova, op. cit. V/2, 125 ; « voilà le cheval qui mange avec une faim dévorante, et le chevochic qui rit, saute, et fait des folies d'allégresse », ibid. 126. - JAMBE (FAIRE UNE BELLE - A QQN), forme mod., 1866. 1857 (date de la mort de l'auteur) : « Tu as maudit ton père de t'avoir abandonné ? — Ça m'aurait fait une belle jambe », E. Sue, citation sans références dans L. Larchey, Dict. hist. d'argot, 10e éd., Paris 1888, 210 a. — KOUMIS (t. russe, boisson). On peut joindre une var. de 1840 : « Ensuite, il le manda auprès de lui, but avec lui du kumiz, en présence des principaux émirs », E. Quatremère, Histoire des sultans Mamlouks, de l'Egypte, écrite en arabe par Taki-Eddin-Ahmed-Makrizi, Paris 1837-1845, I/2, 111; « du *kumiz* », I/2, 148. — KWAS (t. russe, boisson), var. quass, 1832. C'est la forme retenue par Laveaux 1820. — LAIT (cosmétol.), lait d'amandes, 1825. Le FEW V, 110 b signale lait d'amande 'émulsion d'amandes'

depuis le XIIIe s. — LÉGITIME (dr. : qui règne par droit d'hérédité), 1830. Fur 1690, s. v., de façon moins restrictive : « Un Prince legitime est celuy qui est venu par eslection ou succession ». Mais le FEW V, 245 b cite Furetière de façon erronée: « venu par élection, non par succession (d'un prince) ». — MOUJIK (t. russe), div. var. à partir de 1823. 1798 (date de la mort de l'auteur) : à Saint-Pétersbourg, « Plusieurs mosik m'assurèrent du même phénomène [sc. le fait qu'une oreille gelée reprenne vie], Casanova, op. cit. V/2, 124. — NANKIN, couleur nankin, 1842, Landais. Dans l'éd. de 1836. — NAVIGABILITÉ (aéron.), 1922. Déjà, pour un aérostat, en 1870 : « Telles sont les conditions de navigabilité aérienne de l'un des appareils aérostatiques qui se construisent en ce moment », Dupuis de Lôme, in L. Guilbert, Glossaire de l'aviation de 1861 à 1891, Paris 1965, 602 a. — NITRATE D'ARGENT, 1830. 1792 : « Le nitrate d'argent exposé à l'air, n'en attire pas l'humidité, lorsqu'il est bien cristallisé », EncM Chimie II, 375 a. - NŒUD D'APOLLON (t. mode, coiff.). On lit nœuds d'Apollon dans les deux passages cités. Ne faudrait-il pas noter l'expression au pluriel? — PULK (t. russe, milit.), polk 1839, poulque 1846. Boiste relève en 1829 polk 'régiment polonais' et poulque 'régiment de cosaques'. — ROMANESQUE, s. m. et s. f. (pers. romanesque), 1900. C'est le 21 mai 1894 que fut créée la comédie d'E. Rostand Les Romanesques. — ROUSSALKA (t. russe, mythol. pop.), au pl. roussalkys, 1832. 1803: «Roussalky (Slav.), nymphes », Boiste, dans l'appendice intitulé « Dictionnaire de mythologie universelle », 10 a. — SOCIÉTÉ (réunion de pers.), 1873. 1860 : le maître de l'âne savant, s'adressant à l'animal : « Va, Mirliflore, va porter ce bouquet à la plus jolie dame de la société », Ctesse de Ségur, Les Mémoires d'un âne, Paris, 210. — TSARÉVITCH, var. en cz-: czarewitz 1728, czarewich 1840. Var. 1727 : « J'ai même ouï dire que cet ordre a été une des causes de la derniere rebellion qui a couté la vie au Czarowitz », Voyages du Sr. A. de la Motraye, En Europe, Asie & Afrique, La Haye, II, 93. — TZIGANE. Voici quelques var. anciennes. 1553 : en Egypte, à propos de populations originaires de Valachie et de Bulgarie : « Les Italiens les nomment Singuani. Ilz ont priuilege des Turcs qu'il est loisible aux femmes Singuanes de se prostituer publiquement à tous », BelonObs 113 r°. 1556 : à Cambaia (Inde), les gens sont nomades « à la mode des Cingles, que nous appellons Bomiens, ou Egyptiens », J. Temporal, traducteur de l'italien, voyage de L. di Varthema, 46, in Historiale Description de l'Afrique, Lyon, II. Ca. 1579 : en Egypte, « Les Caramaras ou Cinganes, qu'on nomme Egyptiens, ont ce nom a fausses enseignes, parce qu'ils ne viennent point d'Egypte », Carlier de Pinon, Voyage en Orient, éd. E. Blochet, Paris 1920, 161. 1628 : les habitants des douars « s'appellent Bedoüins, pauure peuple d'Egypte, vagabond & coureur, tels que ceux que nous appellons en Chrestienté, Boëmiens, Egyptiens, ou Cingari », Relation des voyages de Monsieur de Brèves, Paris, 257. 1637 : certains nomades de Nubie « s'habillent ainsi que les Cingres, ou Bohemiens », « les Bugihens, qui sont de vrais Zinganes, ou Zingres, que nous appellons Bohemiens », P. d'Avity, Le Monde, Paris, Afrique 376.

Quelques éléments complémentaires, selon l'habitude (lettres J, K, L). JOU-BARBE, *FEW V*, 78 b : *barbe de Jupiter* 1537. Var. fin XIV<sup>e</sup> s. : « laquelle mise en poudre am vers de terre envelopee am un pou de sempervive ou en barbe

Iovis . . . », Le Livre des secrez, in L. Delatte, Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides, Liège-Paris 1942, 336. — JUDAIQUE (PIERRE), FEW V, 54 b : 1611. XVe s. : « Lapis agalpis, c'est la pierre agappe que l'en appelle la pierre judaique », GHerbier nº 256. — JUGULAIRE, FEW V, 60 a : jugulaires m. pl. 'sorte de poissons . . .' 1803, poissons jugulaires 1828. 1770 : « Cette situation [des nageoires] & les suivantes ont donné lieu au célebre Linné de faire plusieurs classes dans son systeme. Celle-ci comprend les jugulaires », A. Goüan, Histoire des poissons, Strasbourg, 53; « Jugulaires. 34. Le Porte-écuelle », 106; à la «Table des termes ichthyologiques»: «Jugulaires poissons. 53», 249 b. 1788 : « 3°. Classe Poissons jugulaires », P. J. Bonnaterre, Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature . . . Ichthyologie, Paris, lj. — JUGULE 'clavicule', FEW V, 60 a : 1634 ; Hu : os jugul, Paré. 1540 : « Du iugule, et summité de l'humere. Chap. CXV », P. Tolet, traducteur du latin, La Chirurgie de Paulus AEgineta, Lyon, 371. — JUIF. 1. 'martinet (esp. d'hirondelle)', FEW V, 53 b: 1793. 1779, à propos du martinet noir: « à Paris, dans le peuple, le juif », Buffon, Hist. nat. des oiseaux, Paris, VI, 644, n. 2. 'poisson marteau, Zygaena malleus Val.', FEW, ibid.: poisson juif 1611. 1558: « Du Marteau, ou poisson Iuif », « à Marseille Peis iouzio poisson iuif de la similitude de l'acoustrement de teste du quel vsoient le tems passé les juifs en Prouence », L. Joubert, traducteur du latin de G. Rondelet, L'Histoire entière des poissons, Lyon, I, 304. Calque du provençal de Marseille. — JUMEAU 'Agaricus (Tricholoma) geminum (Paul.) Fries', FEW IV, 91 a: 1845. 1790: « Cepe jumeau, rouge. [...] Fungus geminus, purpureus Sterb. tab. 22, fig. GG », Paulet, op. cit. I, 552 a. 1793 : « Famille 29. Les Jumeaux », ibid. II, 134. V. en effet F. van Sterbeeck, Theatrum fungorum, t'Antwerpen 1675, XCIX. — JUNIPÈRE 'génévrier', manque FEW V, 75 ab. 1595 : « les semences de Iunipere, Leuistic, Persil &c. concassees », B. Bauderon, Paraphrase sur la pharmacopæe, Lyon, 154. — JUNIPÉRIN 'de génévrier', manque FEW V, 75 b. 1548 : « Mays deuoree rasclure de Iuniperin boys tue », E. Fayard, Galen sur la faculté dez simples medicamans, Limoges, 6, 41. 1617 : « L'eau de vie Iuniperine se fait ainsi. Prenez Graine de Genieure . . . », A. Sala, Traicté de la peste, Leyden, 84. 1629 : « vous la dilayerez auec l'eau de vie juniperine », D. de Planis-Campy, Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques, Paris, 415. — JUPITER 'étain', FEW V, 79 a : 1690. 1566 : « les Alchimistes nomment entre eux les metaux d'vn gergon particulier de soleil, l'vne [lisez : lune ; corrigé à l'errata, 34 v°] Mercure, Venus, Mars, Iupiter & Saturne », J. Grévin, Discours ... sur les vertus & facultez de l'Antimoine, Paris, 10 v°. Ce texte apporte aussi une nouvelle datation pour MARS 'fer' (FEW VI/1, 379 b : 1611) et VÉNUS 'cuivre' (FEW XIV, 270 b : 1611). 1589 : « Du Plomb & Estain, qui sont nommez Saturne & Iupiter », Cl. Dariot, Trois Discours de la preparation des medicamens, Lyon, 171. — KÉBAB, GLLF: 1902; Mat 2, 6, 122: kebabs, pl., 1829, kébab 1907. 1789: «... pour y manger [sc. à Scutari] du kebab ou rôti de mouton », J.-Cl. Pingeron, traducteur de l'italien, Lettres de Monsieur l'abbé Dominique Sestini écrites à ses amis de Toscane, Paris, III, 242. Var. 1812 : « Leurs mets ordinaires [sc. aux Turcs] sont [...] des kubobs, qui sont des tranches de mouton enfilées à une brochette alternativement avec des oignons, et rôties ensemble », B. Barère de Vieuzac, traducteur de l'anglais de J. Griffiths, Nouveau Voyage dans la Turquie d'Europe et d'Asie et en Arabie, Paris, I, 122. Var. 1835 : à Djidda, Hedjaz : « Deux boutiques de kébad, où l'on vend de la viande rôtie ; elles sont tenues par des Turcs, le kébad n'étant pas un mets arabe », J. B. Eyriès, trad. de l'anglais de J. L. Burckhardt, Voyages en Arabie, Paris, I, 41. — LABIATIFLORE, FEW V, 103 a: 1828. 1812: « Observations sur les plantes composées, ou syngenèses. Troisième mémoire. Sur les composées à corolles labiées, ou labiatiflores », article d'A. P. de Candolle, Annales du Museum d'Histoire naturelle XIX, 59. Création probable. — LABIE 'bord d'un ulcère', FEW V, 103 a : apr. labias 'bord d'une plaie' ; Hu : labie 'id.', Paré. 1537 : « Tout vlcere ou soit seul, ou auec cauité, requiert & demande [...] quil ny ayt rien entre les labies & extremitez qui doibuent estre conglutinees », Le quatriesme liure de la Therapeutique ou methode curatiue de Claude Galien . . . auquel est singulierement traictee la cure des vlceres, translaté par Philiatros, Lyon, 4 v°; etc. 1545: « Alcunesfois que les ouuertures & labies des vlceres sont endurcies, l'on y adiouste vng medicament remolitif », M. Grégoire, traducteur du latin, Les troys premiers liures de Claude Galien de la composition des medicamens en general, Tours, 40 ; etc. — LABRADOR 'variété de feldspath', FEW V, 107 b : pierre de Labrador 1828, labrador m. 1867. Var. 1797 : « Feld-spath du Labrador, ou labradorite », « on ne peut pas douter que la pierre du Labrador ne soit un vrai feldspath », J.-C. de La Métherie, Théorie de la terre, 2e éd., Paris, II, 197. An IX [1800-1801] : « La pierre de Labrador est un vrai feld-spath d'une couleur grise foncée assez belle », E. Patrin, Histoire naturelle des minéraux, Paris, I, 66. 1803 : « Je possède un échantillon de Labrador d'Amérique, qui n'a point été roulé », « C'est la couleur ordinaire du Labrador des environs de Pétersbourg », NDHN VIII, 348. — LABRADORITE 'id.', FEW V, 107 b: 1842. 1797: supra sous LABRA-DOR. Création probable. — LABRE 'pièce qui tient lieu de lèvre supérieure chez certains insectes', FEW V, 108 a: 1832. 1817: « Labre [...]. Nom sous lequel on désigne maintenant cette partie de la bouche des insectes que Fabricius et Olivier appeloient lèvre supérieure », NDHN<sup>2</sup> XVII, 166. — LABYRINTHE. 1. GLLF: sens fig., 'enchevêtrement inextricable', milieu du XVIe s., Ronsard. Précision, 1552: « Au labyrint de vostre crespe voye », Les Amours, éd. P. Laumonier, Œuvres complètes IV, Paris 1925, 21. 1552 : « es perples labyrintes de leurs arteres », Rabelais, Le quart Livre, éd. P. Jourda, Paris 1962, II, 190. 2. 'limaçon d'eau douce', FEW V, 110 a : 1803. 1759 : « Labyrinthe, espece de Limaçon de marais, en Latin Labyrinthus », DRUA II, 582 a. 3. Nom vulgaire de plusieurs champignons. FEW, ibid.: 1842. 1790: « Agaric-labyrinthe. Agaricus daedaleis sinubus excavatus Tournef. Inst. r. h. p. 562 », Paulet, op. cit. I, 528 b. Adaptation par Paulet d'une désignation latine de Tournefort. 1793 : « Agarics-labyrinthe  $[\ldots]$  d'où résultent trois espèces, sous les noms de Labyrinthe-étrille, de Labyrinthe-rocher, & de Labyrinthe-chapeau », ibid. II, 75. — LACETS 'assemblages de varechs linéaires', FEW V, 181 a : 1834. 1817 : « Lacets. Les matelots donnent ce nom à des assemblages, quelquefois ressemblant à des îles, de varecs linéaires », NDHN<sup>2</sup> XVII, 185. — LACET DE MER 'sorte de varech, Fucus filum L.', FEW V, 181 a: 1845. 1822: «Lacet de mer ou Lacet de Neptune. (Bot.) Noms vulgaires du fucus filum, Linn. », DSN XXV, 45. — LACET DE NEPTUNE 'id.', FEW ibid.: 1845. 1822: v. article précédent. — LACTAIRE 'esp. d'agariciné', FEW V, 123 b : 1842. 1822 : à propos du « lait doré » : « Il ne faut pas confondre cette espèce avec le lactaire doré », DSN XXV, 145. — LACUNE 'cavité dans le tissu de certaines plantes', FEW V, 125 a : 1812. An X [1801-1802] : « Les lacunes sont des vuides réguliers et symmétriques, formés dans l'intérieur des végétaux par l'effet du déchirement des membranes », C. F. de Mirbel, Traité d'anatomie et de physiologie végétales, Paris, I, 73. — LACUNEUX, FEW V, 125 b : 'qui contient des lacunes (t. d'hist. nat.)' 1812. 1763 : « Les Hystérolites sont aîlés, ou sans aîles, selon que la coquille a été lacuneuse ou ventrue et simple », Bertrand, éd. d'Avignon, 302 b. — LAGOPÈDE, PR : 1770. Var. 1759 : « Lagopode, en latin Lagopus [...]. Cet oiseau, & d'autres semblables, portent le nom de Lagopodes chez les Ornithologues », DRUA II, 583 a. On note au passage une nouvelle datation pour ORNITHOLOGUE (PR: 1765). — LAIDURE, FEW XVI, 440 b: XVI<sup>n</sup> s. Précision, 1550 : le chèvrefeuille « guerit les feuz volages, & autres laidures du cuir », [G. Guéroult,] L'Histoire des plantes mis en commentaires par Leonart Fuschs . . . Et nouvellement traduict de Latin en Françoys, Lyon, 443 a. — LAINE DE SALAMANDRE 'amiante', FEW V, 147 b: 1842. 1803: « Laine de salamandre; nom donné à l'amiante par des charlatans...», NDHN XII, 466. — LAINE PHILOSOPHIQUE 'oxyde de zinc sublimé en flocons', FEW V, 147 b: 1842. 1817: « Laine philosophique. Les anciens chimistes donnoient ce nom et celui de pompholix, au zinc oxydé préparé par l'art », NDHN<sup>2</sup> XVII, 217. — LAINETTE 'lasie (espèce de mousse)', FEW V, 148 a : 1867. 1822 : « Lainette. (Bot.) Bridel donne ce nom aux mousses du genre Lasia », DSN XXV, 138. — LAIT D'ANE 'laiteron', FEW V, 113 a: 1845. 1817: «Lait-d'âne. V. Laiteron commun », NDHN<sup>2</sup> XVII, 236. 1822 : « Lait d'âne. (Bot.) Voyez Laiteron », DSN XXV, 145. — LAIT DE COCHON 'hyoséris (plante)', FEW V, 113 b: 1873. An VII [1798-1799]: « Hyoseris. Recept. nudum. Cal. subaequalis. Pappus pilosus calyculatusque. Lait-decochon », J.-L. Thuillier, La Flore des environs de Paris, 2e éd., Paris, 411. Ajout de l'édition. 1803 : « Lait de cochon. C'est le nom vulgaire de l'Hyoseride », NDHN XII, 485. — LAIT DE COULEUVRE 'euphorbe petit-cyprès, Euphorbia cyparissias L.', FEW V, 113 a: 'euphorbe' 1845. 1817: «Lait-de-couleuvre. L'Euphorbe cyparisse porte ce nom aux environs d'Angers », NDHN2 XVII, 236. 1822 : « Lait de couleuvre. (Bot.) Dans quelques cantons on donne ce nom à l'euphorbe cyprès », DSN XXV, 145. — LAIT (DE) NOTRE-DAME 'chardon-Marie, Silybum marianum (L.) Goertn.', manque FEW V, 113 ab; GLLF: 1962. 1549: « De spina alba. Cap. XVI. Spina alba hortensis carduus beatae Mariae, syluestris palatium leporis. [...] Gallice Chardon ou laict de nostre Dame, ou Chardon argentin, ou Artichaut sauuage », L. Fuchs, De Historia stirpium commentarii insignes, Lugduni, apud Balthazarem Arnolletum, 53. 1550 : « Il y en ha donc vne espece : qui au iourd'huy vulgairement s'appelle Chardon ou laict de nostre Dame, que nous appellons Espine blanche de iardins », sous la gravure : « Chardon argentin ou laict nostre Dame », Guéroult, op. cit. 39 b-40 a; « Chardon argentin ou laict nostre Dame croist aux montaignes », 41 a. — LAIT (DE) SAINTE-MARIE 'id.', FEW V, 113 a : lait Sainte-Marie 1828, lait de SainteMarie 1845. 1817 : « Lait-Sainte-Marie (Lac Mariae, Caesalp.). C'est le Chardon-Marie, remarquable par ses feuilles panachées de blanc », NDHN2 XVII, 236. 1822 : « Lait de Sainte Marie ; Lac Mariae. (Bot.) C'est le Chardon Marie », DSN XXV, 146. La forme latine de Caesalpinus (Andrea Cesalpino) est « Lac Diuae Mariae », De Plantis libri XVI, Florentiae 1583, 527; var. à l'index: « Lac Sanctae Mariae ». — LAIT D'OISEAU 'ornithogale blanc, Ornithogalum umbellatum L.', FEW V, 113 a : 'ornithogale' 1867. 1817 : « Lait-d'oiseau. C'est l'Ornithogale blanc », NDHN2 XVII, 236. 1822 : « Lait d'oiseau (Bot.), nom vulgaire de l'ornithogale blanc », DSN XXV, 146. — LAIT DORÉ 'lactaire délicieux, Lactarius deliciosus Lin. ex Fr.', FEW V, 113 b: 1829. 1793: « Le Lait doré », Paulet, op. cit. II, 171. Création probable. — LAITERON 'Sonchus (Tourn.) L.', FEW V, 123 a : laiteron 1545 [Date peut-être prise dans le DG, où «laicteron », chez Guéroult, est de 1550, non de 1545, malgré l'indication de Delboulle], latteron Ol de Serres. Var. 1541 : « Lacterons aliis palais au lieure », C. Gesner, Historia Plantarum et vires, Parisiis, 234. Var. 1549 : la chicorée jaune « n'est guere dissemblable a Sonchus, cest a dire lateron ou palais de lieure », Fousch CXXA; « Le grand Hyeraceon est du temperament du latteron », CXXB; « Sonchus en Grec [. . .]. En Françoys, Laicteron, Lasseron, & Palais aux lieures », CCLXIIA. — \*LAITON 'petit-lait', FEW V, 112 a : formes d'oc de type leitoun. Var. 1548 : de ce remède, « On ên balhe quatre dracmes ên laycton, ou eaue mulse pour extrayre melancolie », Fayard, op. cit. 6, 94; « beuans aprez laycton », 7, 1. — LAITUE DE CHIEN 'pissenlit', FEW V, 124 b : Frb. sav. Schurter 34. 1817 : « Laitue de chien. C'est, en Allemagne, un des noms du Pissenlit », NDHN<sup>2</sup> XVII, 247. 1822 : « Laitue de chien. (Bot.) Dans quelques cantons on nomme ainsi le pissenlit », DSN XXV, 160. Recueilli par Besch 1846. — LAITUE DE MER, nom de plusieurs espèces d'ulva (algue), FEW V, 124 b : Saint. laitue de mer 'ulva lactuca (algue)', non daté. 1817 : « Laitues de mer ou marines. Ce sont plusieurs espèces d'Ulve, membreuses et vertes, très-abondantes dans toutes les mers », NDHN<sup>2</sup> XVII, 247. Calques probables d'une expression de latin botanique, relevée par G. Bauhin, Pinax theatri botanici, Basiliae Helvet. 1623, 364: «Lactuca marina, Tab. ». Tab. = J. Theodorus Tabernaemontanus, Eicones plantarum seu stirpium, Francofurti ad Moenum 1590. — LAMINER 'réduire en lame', PR: 1743. Au participe passé, 1612 : « Prens (dit-il) de l'or crud folié, ou laminé, ou calciné par Mercure », P. Arnauld de La Chevallerie, Trois Traictez de la philosophie universelle, Paris, 6. 1731 : « Peu de Personnes ignorent, que laminer un Métal, c'est le reduire d'une certaine épaisseur à une moindre par le secours d'une forte compression », P. Rémond de Sainte-Albine, Mémoire sur le laminage du plomb, Paris, 1. — LAMIODONTE, FEW V, 140 ab: 1765. 1763: « Lamiodontes. C'est une espèce de glossopêtre », Bertrand, éd. citée, 314 a. — LAMPE, nom de plante, FEW V, 143 b : lampe des marais 'sorte d'oseille' 1611, lampe 1660. 1542 : « Lapathum hortense [=patience des jardins, Rumex patientia L.], De la lampe apud Allobroges, uel lampade », Gesn 49. — LAMPE ANTIQUE 'esp. de coquillage univalve', FEW V, 143 b: 1765. 1742: « Le Limaçon de la lettre D, dont la volute est aplatie, & la couleur brune, imite par sa figure, la lampe antique & il en conserve le nom », Argenv 262. — LAMPETTE, var. lamprette.

1. 'nielle des blés, Agrostemma githago L.', FEW V, 144 a : lampette 1812, lamprette 1829. 1803 : « Lampette, nom qu'on donne, dans quelques parties de la France, à la Githage (Agrostema githago Linn.) », NDHN XII, 508. 1817: « Lampette ou Lamprette. Nom vulgaire du Githage des blés et de la Lychnide fleur de coucou », NDHN2 XVII, 276. 2. 'lychnis fleur-de-coucou, Lychnis floscuculi L.', FEW ibid.: lampette, lamprette 1829. 1817, v. sous 1. — LAMPOTTE 'patelle', FEW V, 143 b : 1828. 1803 : « Lampote, nom vulgaire des patelles sur les côtes de l'Océan. [...] de-là le nom de lampotte qu'on donne aux espèces d'appâts qui sont faits avec ces animaux des coquilles », NDHN XII, 508. L'adresse est Lampotte dans la 2º éd., 1817, XVII, 276. — LAMPRILLON, var. lamproion, GLLF: ca. 1398. Ca. 1300: «Lamproions. A la saulce chaude, comme la lamproie », Viandier valésan, éd. P. Aebischer, Vallesia VIII, 1953, 97. Var. lamprion, FEW V, 146 b: ang., non daté. 1539: « Lampetra, lamprion », Duchesne, op. cit. b ij v°. — LAMPSANE 'moutarde sauvage, Sinapis arvensis L.', var. lampsans, FEW V, 177 a: 1611. 1550: «Le Refort sauuage que l'on nomme, Armoracia, [...] ha les fueilles presque semblables au Refort de iardin, qui toutesfoys s'approchent plus tost de la forme des lampsans, l'ongues [sic], & aigues », Guéroult, op. cit. 451 b. — LAMPYRE 'ver luisant', GLLF: lampyride av. 1553, lampyre 1803. Var. 1771: «Lampyris; substantif masculin», Le grand Vocabulaire françois, Paris 1767-1774, XV, 366 a. Mot pris tel quel au latin des naturalistes. 1790: « Lampyre [en français]. Lampyris [en latin] », G. A. Olivier, Entomologie, ou Histoire naturelle des insectes, Paris 1789-1807, II,  $n^{\circ}$  28, 1. — LAMPY-RIDÉS, var. lampyrides, GLLF: 1828. 1817: «Lampyrides [en français], lampyrides [en latin], Latr[eille]. Tribu d'insectes de la famille des serricornes, ordre des coléoptères, section des pentamères », NDHN<sup>2</sup> XVII, 285.

Raymond ARVEILLER

Karl BRADEMANN, Die Bezeichnungen für den Begriff des «Erinnerns» im Alt- und Mittelfranzösischen, Tübingen, Niemeyer, 1979, 369 p. (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 176).

L'ouvrage prend son départ à l'article important et bien connu de K. Baldinger, Sémantique et structure conceptuelle (le concept « se souvenir »), Cah. Lexicol., 8, 1966. Inspirée par ailleurs des travaux de K. Heger, la démarche onomasiologique conduit ici à une description parfaitement précise et habilement documentée. On se plaît à souligner le souci du détail, le soin exemplaire de la présentation (le livre est dactylographié, mais sans bavure, et les schémas frappent par leur qualité); on est sensible aussi à la perspicacité de l'analyse : un moule unique, aux alvéoles diversifiés, recueille un grand nombre de verbes et conduit à d'éclairantes comparaisons. En général, les exemples paraissent bien classés (rares sont les interprétations fautives, comme celle de l'ex. 16, p. 22, où re de redemander signifie que la question porte ensuite sur tel point et non pas qu'elle est répétée). L'ensemble est solide et digne de confiance.

La méthode, laborieuse, a cependant quelques faiblesses. On se défend mal contre une impression d'artifice et d'invraisemblable complexité. Certains schémas, qui couvrent des pages entières, hérissées de formules, ont de quoi rebuter, et l'on peut honnêtement se demander si l'effort exigé du lecteur est en proportion de l'intérêt qu'il y trouve. Le fait est que tout ce formalisme est entièrement ad hoc; c'est un codage, sans plus, un arsenal d'abréviations. Pas une ombre de formalisation véritable. Rien d'un méta-langage dont on pourrait expliciter les règles et dont le rôle serait la prédiction des faits (ainsi, les formules de retenir qqc. et de se souvenir de qqc. ne sont pas reliées ; pourtant, pour se souvenir d'une chose, il faut qu'on l'ait préalablement retenue . . .). On ne voit pas comment cette surabondance de symboles pourrait servir à un calcul. Au demeurant des notions élémentaires font parfois défaut (p. 225, p. 227...) ; qqn peut me rappeler qqc. par sa seule présence ; sa présence fonctionne alors comme indice ; alors que généralement rappeler qqc. à qqn présuppose un dire, un ensemble de signes. Les notions choisies, abruptes, figent le système. De menues variations de construction (p. 233 ramentevoir qqc. à qqn / ramentevoir qqn de qqc.) prennent alors une place démesurée.

Loin de moi la tentation de repousser a priori les systèmes onomasiologiques. Leur efficacité comparative ne fait pas de doute. Mais il importe de savoir comment de tels systèmes se construisent, sur quelles opérations il se fondent. Rien, ou presque rien n'est dit là-dessus. Une note de la p. 12 suggère que les mécanismes sont puisés dans les oppositions linguistiques elles-mêmes. Il existe assurément, dans la faculté du langage, des procédures, selon toute apparence universelles, qui permettent au locuteur d'accéder à un plan conceptuel. Elles prennent appui, sans doute, sur la généralisation possible des contenus linguistiques, sur l'extension d'oppositions lexicales, sur la combinatoire de « primitifs sémantiques ». Mais tout cela est encore bien obscur. Soigneusement explicitée, la démarche onomasiologique peut grandement contribuer à l'éclairer. Le livre de K. B., par sa rigoureuse précision, fournit à cet égard, sinon des solutions, du moins une appréciable matière.

Robert MARTIN

Hans-Wolfgang SCHNEIDERS, Der französische Wortschatz zur Bezeichnung von « Schall », Genève, Droz, 1978, 256 p. (Kölner romanistische Arbeiten, 53).

L'ouvrage comporte trois aspects : l'étude détaillée du champ sémantique des bruits en français ; une description des principales onomatopées ; l'évocation succincte des transpositions métaphoriques et métonymiques par lesquelles on suggère des bruits ou auxquelles le vocabulaire du bruit donne lieu. Fondée sur un corpus bien choisi (peut-être un peu court, le mot bruyamment p. ex. ne s'y trouve pas attesté), cette recherche vaut par sa probité et sa minutie. La méthode structurale est appliquée avec rigueur et conduit notamment à une fort bonne découpe polysémique de son, sonore, bruit et bruyant. Une inquiétude, cepen-

dant : les traits sémantiques sont rendus au moyen de mots allemands (*Klang, Schall, Geräusch*...) ; mais il y a fort à parier que ces mots ne sont pas plus simples que leurs homologues français ; la facilité du méta-langage par traduction risque de faire illusion.

Dans l'opposition son/bruit, l'essentiel me paraît être que l'on peut faire du bruit, mais que l'on ne fait pas de son! L'auteur le note au passage, mais sans en tirer les conséquences. Bruit fonctionne comme un substantif d'action à valeur résultative; son, au contraire, suppose une médiation instrumentale: pour que le cristal rende un son, il faut le heurter légèrement; on en tire un son, il n'est pas sonore par lui-même. Inversement, on parle des bruits de la vallée, et pas des sons (contrairement à ce que l'auteur donne à croire p. 63). Et sonore, au sens le plus général de « qui est audible », ne s'applique, pour la même raison qu'à des artefacts ou à leurs effets (niveau sonore, onde sonore...). Du fait même il n'existe pas de mot (cela a été très bien vu) pour signifier, en français, l'idée la plus générale de « ce qui est audible ». Et pourtant cette notion, reconstructible, appartient peut-être au système des primitifs sémantiques placés au départ de la théorie sémantique: mais c'est là une vision dynamique, fort éloignée des conceptions taxinomiques d'une linguistique structurale.

Celles-ci gardent toute leur valeur heuristique et clarificatrice : le livre de H.-W. S. en fournit une fort belle illustration. Ajoutons que l'ouvrage est dacty-lographié, non pas imprimé, mais d'une excellente présentation.

Robert MARTIN

Franz-Joseph MEISSNER, Wortgeschichtliche Untersuchungen im Umkreis von französisch *Enthousiasme* und *Génie*, Genève, Droz, 1979, XVII-386 p.

L'ambition de F.-J. M. est de suivre, depuis la latinité tardive, la fortune du grec  $\partial \Theta = \partial \Theta$ 

Naturellement, pris un à un, les divers chapitres paraîtront plutôt maigres. Ainsi les dix pages sur la Pléiade. Comment disjoindre *enthousiasme* de mots comme *fureur* ou *ravissement* (notamment chez Pontus de Tyard, qui n'est d'ailleurs pas cité)? Le bref développement sur *engin* (pp. 309-311) s'appuie par bonheur sur l'étude de G. Gougenheim, mais les quelques références au dictionnaire de Greimas paraîtront décevantes. Au demeurant, mieux aurait valu s'en tenir à la Pléiade, aux classiques, peut-être aux écrivains du 18° s. (à ce propos, le livre de P. Dumonceaux, cité p. 368, porte sur le 17° s., non sur le 18°!), car au delà l'auteur se contente d'indications si vagues qu'elles ne satisferont personne : presque rien n'est dit des romantiques, rien des symbolistes, encore

257

moins des contempteurs de l'enthousiasme comme Valéry (« l'enthousiasme n'est pas un état d'écrivain », Variété I, Au sujet d'Adonis). L'ouvrage de G. R. Besser (Balzac's concept of genius . . ., 1969) n'est pas cité.

Ce livre n'est pas une étude lexicologique au sens habituel. On y chercherait en vain l'analyse précise des extensions de sens auxquelles *génie* et *enthousiasme* ont donné lieu (actuellement, chez les jeunes, *génial!* peut signifier sans plus « extraordinaire », « étonnant » ou simplement « digne d'intérêt »). Ce qui intéresse l'auteur, c'est l'histoire des idées et leurs répercussions lexicales. Sur un fond de « koiné européenne », il révèle la migration des sens et des connotations. Ainsi, dans le sillage de A. Greive (*cf.* les *Actes* du XIII<sup>e</sup> Congrès de ling. et philol. rom., Québec, pp. 615-625), il apporte une importante contribution, y compris méthodologique, à une lexicologie des mots internationaux.

## Robert MARTIN

Christian ROHRER, Die Wortzusammensetzung im modernen Französisch, Tübingen, Günter Narr, 1977, 256 p. (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 78).

Ch. R. s'est décidé à réimprimer sa thèse publiée en tirage limité, en 1967. Elle a fait l'objet, en son temps, de comptes rendus élogieux et a donné lieu à un article substantiel de R. L. Wagner (BSLP, 1968, t. 63, pp. 65-82). Il faut se réjouir qu'elle soit à nouveau disponible, car elle n'a rien perdu de son intérêt. Certes la théorie sous-jacente, comme l'auteur en convient (p. 7), a beaucoup évolué depuis : le livre illustre un transformationalisme première manière. Mais « les théories changent, les exemples restent », ajoute Ch. R. non sans humour. Le fait est que son classement, d'une remarquable clarté, garde toute sa pertinence. Il serait intéressant de le compléter aujourd'hui par l'examen des données enregistrées, mécaniquement consultables, de l'Institut de la langue française (CNRS).

Robert MARTIN

Georg STEINMEYER, Historische Aspekte des français avancé, Genève, Droz, 1979, 281 p. (Kölner romanistische Arbeiten, Neue Folge, 56).

On sait que les tendances de la langue populaire, du « français avancé », remontent fréquemment très haut dans l'histoire de la langue. Le type t'as pour tu as, p. ex., est attesté par Nyrop I, 285, 3 dans Huon de Bordeaux et par le T.L. X 715, dans le Couronnement Renart. Le propos de l'auteur est d'explorer systématiquement le passé d'un certain nombre de faits « populaires » et, par ailleurs, d'en mesurer l'extension dans les dialectes d'aujourd'hui. Ainsi, en phonétique, il étudie la réduction de certaines voyelles (tu as > t'as, vous avez > vz avez, il a > l'a, voila > vla, voulez > vlez, commencer > c'mencer . . .), la concurrence -er--ar-, la simplification de certaines diphtongues (bien > ben,

puis > pi...), le comportement des liquides (quelque > quèque), les simplifications de groupes consonantiques et leurs métathèses; en morpho-syntaxe, il examine diverses actions analogiques dans la flexion du verbe, les hésitations dans l'emploi de l'auxiliaire, enfin l'ellipse du pronom sujet (ou sa redondance:  $mon\ père\ il\ldots$ ) et l'ellipse de ne.

Bien que les matériaux soient presque tous de seconde main, cet essai de synthèse vaut par une information remarquablement fournie et, dans l'ensemble, par une excellente sensibilité aux nuances (notamment aux nuances d'archaïsme). Parfois cependant, tout ce déploiement historique ou dialectal paraît singulièrement démesuré. P. ex. pour lui > li, dont l'auteur convient lui-même qu'il est impossible de trouver aucune attestation dans le fr. pop. d'aujourd'hui (ce qui ne l'empêche pas d'en discourir longuement) ; ou encore pour le type m'en fous qui effectivement existe — mais qui n'a vraiment pas grand-chose à voir avec le degré zéro du sujet en afr. ! N'est-ce pas plutôt une aphérèse, d'autant plus facilement réalisée que la première personne est marquée par ailleurs sur le réfléchi? De même p. 211 : et puis sont pas bons, emprunté au recueil de Prein, haplologie de puis, ils, à mon sens sans aucun rapport à la syntaxe du XIIe s. On note aussi quelques assimilations hâtives, p. ex. p. 221, où l'on trouve côte à côte ces deux exemples : C'camembert, i'coût vingt-cinq sous et Mais v'là qu l'commandant, furieux, i' s'aboule. Mais seul le second est un cas indiscutable de redondance du sujet ; le premier s'interprète très bien comme une thématisation. Il faut faire la part aussi des fautes d'inattention (qui relèvent sans plus de la « performance ») : ainsi l'ex. oral de M. Poniatowski cité p. 225 n. 1.

De telles menues réserves n'enlèvent rien cependant à la qualité d'un ouvrage incontestablement utile, d'une exceptionnelle richesse et qui se lit de bout en bout avec le plus grand intérêt.

Robert MARTIN

Jacques CELLARD et Alain REY, Dictionnaire du français non-conventionnel, Paris, Hachette, 1980, XVII-894 pages.

On sait les incertitudes terminologiques qui fleurissent dans les dictionnaires étiquetant argotique, familier, populaire, trivial, etc., des mots ou des emplois qui sortent de la norme écrite, enseignée à l'école. J. Cellard et A. Rey ont très justement regroupé sous la rubrique non-conventionnel ce vocabulaire. Il est constitué de mots ou emplois argotiques (sauf ceux qui sont techniques ou professionnels), ou frappés d'un tabou. Le présent répertoire est restreint au vocabulaire écrit, utilisé entre 1880 et 1980. Très justement, car c'est la seule lexicographie qui vaille, il part d'un ensemble de textes très large et excellement choisi. D'autre part, les emplois trop rares, qui pourraient passer pour des créations d'auteurs ont été éliminés. L. F. Céline notamment en fournissait beaucoup; il restera souhaitable, en raison de l'importance littéraire de l'œuvre, de rédiger un dictionnaire de son vocabulaire non-conventionnel.

L'œuvre, très utile, se présente comme un dictionnaire, regroupant 6.000 « unités de sens » illustrées de magnifiques citations ; c'est une anthologie pleinement réussie. L'organisation des articles est plus pragmatique que théorique ; l'ensemble est parfaitement expliqué et accessible à tous les lecteurs. Une rubrique historique et étymologique, indispensable, quoique parfois trop bavarde, termine chaque article. Je regrette, pour ma part, que les dates des premières attestations soient données sans référence, ce qui complique les nécessaires vérifications.

Passons à l'examen des notices. Abbatage, la date de début XXe s. est trop vague; noter abattoir « lieu propice au raccrochage » (filles, 1894) dans Esnault; — Achar (d'—), la référence de l'attestation de 1844 serait précieuse ; — Acrai, si la date de 1848 est celle d'Esnault (Argot et Jargon éd. par Pierre), la forme y est acrie; — adjas, l'ex. contient poule « police », bien connu, absent ici; affranchir, l'ex. cité dans l'historique contient rebiffe « récidive », absent ici ; affurer, l'ex. nº 2 contient barbizet à ajouter sous barbiquet; — agrafer, la forme agricher présentée comme une var. est un autre mot cf. Esnault s.v. et FEW 16, 751 a ; — alboche est dit « hors d'usage », ce n'est pas sûr, et boche est dit « à peu près inconnu des moins de 60 ans », c'est exagéré ; — aminche ajouter antérieurement aminge 1844 (Dict. Complet dans Esnault); — arcan. L'histoire peut être éclaircie grâce au FEW 16, 166-168, qui y voit une altération (d'après marchander) d'haricoter « marchander, chicaner » cf. haricander « faire de la mauvaise besogne » d'où arcander/arcanner « mal faire un travail » d'où arcandier « petit commerçant ; vagabond, vaurien », mots très bien attestés ; — argougner, reste à faire l'histoire d'arguigner; — arnaqueur, dans l'Hist. lire du précédent; - arpion, le provençal (plutôt occitan) arpioun signifie « ergot, ongle d'oiseau ou de quadrupède » du lat. harpago (et non harpigo); — arquer, au sens 1 pourrait être dérivé de arc (« allonger l'arc des jambes » ?) ou bien se ramener à la famille de l'anc. fr. harke « râteau » (cf. encore dans l'Est) d'ou arker « râtisser » (très vivant dans les dialectes) cf. FEW 16, 169 b-170 a; — arthur, on pouvait invoquer dans l'historique, le sens de « factionnaire » (1880-1888 dans Esnault); le factionnaire est souvent l'objet de reproches. Ceci confirmerait l'hypothèse de l'intermédiaire des chansons de soldats ; — badigoinces sens 2, l. babines; — baille, on pouvait rappeler l'étymon de baille « cuveau », le lat. bajula (FEW 1, 206 a); — balance, l'ex. 1 fournit une attestation de l'emploi pronominal de se gaffer « être sur ses gardes » non relevé ; — balourd, Esnault donne des éléments pour l'étymologie et, en français conventionnel, balourd a des sens techniques, tel « décentré (en parlant d'une roue) », qui rendent plausibles l'identité des deux mots ; — bander, l'ex. 2 contient jacquemart, à rapprocher de jacques « pénis » (1889 dans Esnault), absent, ici et qui s'explique comme pince dans chaud de la pince; — bander, les ex. sont naturellement excellents; l'étymologie d'arser (anc. fr. aresser) n'est pas ardere/arsum, mais plus naturellement \*arrectiare, dér. d'arrectus (v. FEW 1, 144 b); — baratin, l'ex. 1 contient une attestation de chouraveur qui complète bien l'article consacré à ce mot; — l'explication de la Barbe! (p. 48) paraît convaincante mais il faudrait alors admettre que le geste qui accompagne souvent l'exclamation est secondaire; — beaujolpif contient un ex. de jaja « vin » (cf. Esnault) qui n'est pas enregistré ici (et, à tort, v. jinjin cf. infra note); — bénard peut désigner un « pantalon » ou « une culotte de femme » (ex. s.v. figne(dé)); — bibi « moi », je serais heureux de connaître la première attestation du mot en 1832 ; bigaille, l'hypothèse d'un étymon \*gallius (dérivé de gallus « coq », à cause du plumage chatoyant du coq), avancée dans FEW 4, 42 a, méritait d'être citée ; bigler, astérisque devant bisoculare et les matériaux du TLF n'ont pas été tous utilisés; — bignole/bignoler montrent une légère contradiction. Sous bignole on dit « l'ancienneté de bignoler amène à voir dans dans bignole un déverbal direct » ; sous bignoler « il est impossible de décider d'une antériorité » entre le verbe et le substantif » ; — bigophone au sens de téléphone, date plus ancienne et assez sûre dans TLF; — bince et bingue, Esnault doute, à bon droit, de l'existence réelle de ces mots ; — boniment, l'ex. contient tirer en valade « voler à la tire » non commenté ; — bordille, rapprocher le prov. bourdiho « fétu, immondice » issu de l'anc. prov. borda « id. » cf. FEW 1, 439 b-440 a ; — bordurer, le mot, s'il vient du vocabulaire des courses cyclistes, ne vient pas des courses sur piste. La bordure, qui n'est expliquée dans aucun dictionnaire, est très familière aux coureurs : lorsque le vent est de côté, les coureurs, pour s'abriter, forment des bordures, c'est-à-dire des rangées, qui s'étalent sur toute la largeur de la route et naturellement ces rangées sont vite séparées les unes des autres par des intervalles qu'il n'est plus possible de combler. Le champion doit donc s'efforcer d'être dans les toutes premières bordures et d'y rester malgré les variations de largeur de la route qui diminuent l'effectif de la bordure : être borduré pourrait signifier « être exclu de la bordure »; — bourdon est bien une variante de bourdin (v. FEW 1, 633 b) tandis que bourrin vient d'un étymon buricus (FEW 1, 635 b-636 a) par l'intermédiaire de bourrique (empr. à l'espagnol); — bourrer, je ne connais pas au XVe s. l'emploi métaphorique noté p. 110 a ; — boxonner, pour l'ex. harmoniser avec ce qui est cité sous chinois; — brique, dans la rubrique historique la formule nous conjecturons peut s'appuyer sur les notices d'Esnault et du TLF ; — brutal le mot larton de l'ex. 2 pouvait être utilisé s.v. lartif; — l'étymologie de caboche n'est pas recevable; — cacher « manger » est à distinguer de casser comme le disait déjà Esnault. L'occitan cacha « broyer », Cantal cachar « casser avec les dents » représentent le latin coactare v. FEW 2, 804 b; — pour caoua et caouadji v. maintenant R. Arveiller dans ZrP 96, 320-325 ; — carante, bien sûr cadran ne peut pas venir de quadrata v. TLF. Nous arrêterons là le recensement détaillé. Je reviens cependant sur chaud de la pince ; j'ai cru avoir montré dans une page des Mél. K. Baldinger, 588, que c'est chaud de la pince qui est la base de l'expression : pince « pénis » est déjà attesté chez Cotgrave (1611) et chaud de la pince est répertorié dès 1867 (cf. chaud des reins dès Furetière, qui pouvait servir de modèle) ; je n'ai pas trouvé d'ex. de chaud lapin avant 1947. Cet ex., cité ici, est intéressant car il associe les deux expressions: Théo, le vieux, dit chaud de la pince que Gil, le jeune, corrige en chaud lapin; on peut donc penser que cet ex. appuie mon étymologie. Naturellement l'ardeur sexuelle du lapin permet de motiver l'expression, mais je persiste à penser qu'il s'agit d'une motivation secondaire ; — graine, on notera que

LIVRES REÇUS 261

l'expression *écraser un grain* signifie « boire » (proprem. « écraser un grain de raisin dans son estomac faisant office de pressoir ») cf. Esnault, Delvau s.v. *écraser* et FEW 16, 369 a. Elle peut donc passer difficilement pour l'ancêtre direct de *casser la graine*.

On peut recommander cet ouvrage qui est une magnifique anthologie accompagnée de définitions impeccables. Le corpus choisi, livré dans une bibliographie qui incite à la lecture, est tout à fait remarquable et les mots retenus sont certainement parmi les plus représentatifs. L'histoire et l'étymologie renouvellent souvent et avec bonheur les données traditionnelles (dates, filiations de sens, hypothèses étymologiques, etc.).

Je me permettrai quelques critiques. La bibliographie scientifique est trop courte. Les travaux originaux, à utiliser certes avec circonspection, de L. Sainéan méritaient d'être cités. Ayant quelque responsabilité (à partir du t. 4) dans les notices étymologiques du TLF, je ne peux pas accepter qu'on dise qu'il « reprend sans esprit critique les étymologies et les datations de G. Esnault ». Les dates d'Esnault sont très fiables (d'ailleurs le présent dictionnaire en reprend la plupart) et grâce aux matériaux qu'Esnault a déposés à l'IGLF, nous pouvons souvent les vérifier. J'ai personnellement la plus grande estime pour le Dictionnaire des argots (1965) de G. Esnault et ce n'est pas faire un mince éloge à l'ouvrage de J. Cellard et d'A. Rey que de dire qu'il en est un indispensable complément et une remarquable illustration. Il ne le remplace pas cependant. On connaît les faiblesses de l'ouvrage d'Esnault : peu d'œuvres littéraires utilisées, ceci étant lié à l'époque à laquelle il a été rédigé (G. Esnault a travaillé essentiellement dans toute la première moitié du XXe s.), d'où la sous-représentation du vocabulaire érotico-sexuel (mais n'oublions pas que con manque dans l'éd. du PRob 1967) ; étymologies souvent dépassées (1) (mais Esnault travaillait avant la publication de l'essentiel du FEW). Néanmoins je me permets de souhaiter la réédition, peut-être élaguée d'une partie des étymologies, de l'indispensable dictionnaire d'Esnault.

On pourra sans doute, dans une seconde édition du *Dictionnaire du français non-conventionnel*, peaufiner quelques détails et aussi adopter un système de renvois pour les ex., qui permettrait au lecteur de retrouver sous d'autres entrées des ex. du mot ou du sens traité en vedette : cf. *tartine* « chaussure » v. ex. 2 d'arnaque ; — radasse v. ex. 1 de baveux ; — babillarde v. ex. 1 de bifton, etc. Nous sommes sûrs en tout cas que, tel qu'il est, ce remarquable dictionnaire recevra du public l'accueil chaleureux qu'il mérite. Les savants lexicographes ne devront pas non plus oublier de l'utiliser.

Gilles ROQUES

<sup>(1)</sup> On regrettera aussi que l'ouvrage prête parfois à Esnault, pour mieux les réfuter, des étymologies que celui-ci ne soutient pas (cf. *jinjin* v. Esnault s.v. *jarret*, *jules* (4) v. Esnault s.v. *Thomas*, etc.).

Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 4. La maison et le ménage (1<sup>re</sup> partie). 190 notices, 82 cartes. Par Jean Lechanteur. Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 4, place Saint-Michel, Liège, 1976.

Voici le deuxième volume lexicologique de l'A.L.W. Le premier, intitulé *Les phénomènes atmosphériques et les divisions du temps* et réalisé par E. Legros, date de 1955. Inutile de dire que la présente publication a été très bien accueillie par tous ceux qui s'intéressent aux parlers belgo-romans!

On sait qu'en 1924 Jean Haust commençait les enquêtes pour cet atlas qui devait compléter l'A.L.F. Son questionnaire comptait environ 2.100 questions (environ 4.200 mots et formes).

A sa mort, en novembre 1946, Haust avait réalisé la plus grande partie de la récolte. Quant à la publication, ses élèves, E. Legros et L. Remacle, s'en occuperaient.

D'après quelques exemples de Haust, ceux-ci ont constitué des cartes à symboles, accompagnées de listes de formes en transcription phonétique et de commentaires (étymologiques, phonétiques, morphologiques, folkloriques); l'orthographe Feller a été employée pour la typisation, ce qui est en somme déjà une interprétation.

En tout il y aurait des matériaux pour 18 volumes. Le cinquième sera également réservé à la maison et au ménage, le sixième à une partie du vocabulaire agricole.

Il faut être reconnaissant à M. Lechanteur, disciple du professeur Remacle, d'avoir entrepris la publication du tome 4 La maison et le ménage (1<sup>re</sup> partie). Malgré la très sévère autocritique qu'est l'introduction, ce volume s'inscrit tout à fait dans la lignée des trois précédents. Evidemment, il est toujours ingrat de devoir élaborer des matériaux rassemblés par d'autres, avec des méthodes antérieures à Wörter und Sachen et à l'A.I.S. Par exemple au nº 1017 du questionnaire de Haust on lit : « Panier, corbeille (différentes espèces) ». Certes, Haust a rassemblé une foule d'informations précises qui dépassent de loin la formulation souvent assez lapidaire du questionnaire, mais ces informations n'ont pas toujours le caractère systématique que requiert la carte linguistique. Il a donc fallu consulter les lexiques régionaux, voire même des documents de notaires liégeois du 17° siècle... A ce propos l'auteur se plaint, à juste titre, d'un « déséquilibre » pour ce qui concerne les matériaux disponibles : l'ouest et le sud de la Belgique romane n'ont pas fait l'objet d'autant d'études que la région liégeoise (au sens large). On regrettera toutefois que l'auteur n'ait pas tiré plus de profit encore de certaines publications locales ou de mémoires de licence qui, bien que de valeur inégale, ont tous l'avantage de contenir un grand nombre d'attestations de première main, généralement bien localisées et parfois pourvues d'amples notices ethnographiques et de phraséologie.

Pour la zone picardo-wallonne on pense à Tricot, Extrait du glossaire des Ecaussinnes [1924], et au Glossaire en wallon de Braine-le-Comte s.d. A titre d'exemples on peut signaler, pour Ecaussinnes : p. 45 bohète dè cave « soupirail »

(à ajouter à la note 16 p. 107 b de l'A.L.W. 4), p. 29 rabat « manteau de cheminée » (carte 30, p. 123 et note 3), p. 42 sponde « ruelle du lit » (carte 41, p. 181 b et note 3), p. 18 éwi « évier » (carte 51, p. 221 a et note 1), p. 18 lavier « évier » (carte 51, p. 221 b et note 10), p. 15 tchanoû « égouttoir » (p. 223 b note 8 et p. 52 b note 12), p. 48 r'loq'toû « torchon » (carte 55, p. 228 b et note 9), p. 37 payèle « poêle » (carte 65, p. 258 a) et p. 37 pwalon « poêlon » et qewèt « poêlette » (p. 259 a) ; le glossaire de Braine-le-Comte a été cité à plusieurs reprises, mais les renvois suivants, non sans intérêt, manquent : p. 28 canî « meuble pour égoutter la vaisselle » (à ajouter à la carte 52, p. 223 b et note 8), p. 68 r'loctoû « torchon » (carte 55, p. 228 b et note 9) et p. 62 poncha « voûte de l'escalier de la cave » (qui semble expliquer la définition de J. Coppens, poncha « petit palier en retrait de l'étage q u i s u r p l o m b e l'escalier de la cave », p. 130 b note 6).

En ce qui concerne l'ouest de la Belgique nous pensons aux mémoires suivants: René Getteman, Essai sur le dialecte athois, Bruxelles 1935-1936; G. Arnould, Le patois de Quenast, Bruxelles 1947; Laure Cambier, Le parler de Wodecq, Louvain 1954-1955; F. Hecq, Le vocabulaire des occupations de la ménagère dans la région du Centre, Liège 1959-1960; Willy Masquelier, Lexique du parler de Fontenoy /To 80/, Jury central 1962; Fr. Bilouet, Enquête dialectale et folklorique sur la vie familiale à Boussu-Bois /Mo 39/, Louvain 1962-1963; Fr. Blondiau, Les travaux de la ménagère à Stambruges, Louvain 1962-1963; J. Flasse, La vie familiale dans le parler de Wasmes (Borinage) /Mo 41/, Louvain 1962-1963; A. Kenda, Le vocabulaire de l'habitation à Baudour /Mo 20/ et à Tertre /Mo 26/, Louvain 1964-1965; J. Hamelryckx, Phonétique du parler de Tubize /Ni 34/, accompagnée d'un glossaire, Louvain 1965-1966; Jacqmin-Colette, Les travaux de la ménagère à Hévillers, Bruxelles 1967-1968. Pour les années suivantes on se basera sur les listes publiées dans la revue Les Dialectes de Wallonie, II-1973, 134-139; III-1973-74, 140-144; IV-1975-76, 137-140.

Citons enfin encore deux exemples provenant de mémoires de la Katholieke Universiteit Leuven: Hugo Neirynck, Terminologie dialectale des récipients domestiques dans la région entre Nivelles et Soignies, 1975, pp. 18-13, compléterait la carte 81 « Mauvais café » (p. 354) par les attestations suivantes: du bite (S 1, 23, 29, 32, 36), dèl chike (S 36), dèl bibine (S 29), du jus d'chaussète (S 22), du tèn (-m) (cafè) (S 1, 22, 23, 24, 28, 29, 36; Ch 5), odu lidjér' (S 23, 32), du flo (S 23), du p'tit cafè (S 22, 28), odu fourbouli (S 36), odu refra (S 28), odèl tapète (S 29), odèl tchipe (S 22), odèl tchipète (S 19), odèl tchite (!) (S 23), odu tirliti (S 32); il est à remarquer que les termes précédés du signe o ne sont attestés nulle part par les enquêtes de l'A.L.W. Quant au mémoire d'Yvonne Saeys, Terminologie dialectale en rapport avec la cuisson du pain et des pâtisseries dans la région entre Ath et Tournai, 1976, il mentionne p. 74 le type 'gaufrier' à A 22 (ofjé) et à To 43 (gôfiæ) à côté de l'expression 'fer à gaufres'; ces deux attestations précisent les limites de la petite zone 'gaufrier' en Wallonie picarde (carte 66 p. 261).

Ces remarques ne diminuent évidemment pas le grand mérite de M. Lechanteur : malgré son « inexpérience » (p. 16) il a voulu continuer une grande œuvre

qui semblait vouée à l'abandon. Par son esprit averti, attentif, il s'est révélé un digne successeur d'Elisée Legros.

L'expérience acquise lors de ce travail fastidieux devrait le stimuler à continuer la publication de l'A.L.W., ce qui permettrait aux autres chercheurs de profiter également de l'ensemble des données rassemblées par J. Haust.

Les milliers de fiches déposées à Liège sont en sécurité : à M. Lechanteur de révéler les secrets qu'elles nous cachent !

Louis DE COCK

Louis Remacle, Notaires de Malmedy, Spa et Verviers. Documents lexicaux. Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège - fascicule CCXVIII. Société d'édition « Les Belles Lettres », Paris, 1977, 295 pages.

Décidément le Professeur L. Remacle ne se repose pas sur ses lauriers! Lui qui, après l'étude avant tout lexicologique du *Parler de la Gleize* (1937; une réédition paraîtra sans doute cette année), s'est attaqué aussi à la phonétique et à la morphologie dans les tomes 1 et 2 de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, sans oublier la syntaxe du liégeois (*Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, 1952-1960, 3 vol.), se consacre actuellement surtout aux textes d'archives.

Après avoir dépouillé les archives scabinales de Roanne (La Gleize) et de Stoumont, Rahier et Francorchamps (volumes parus en 1967 et en 1972 chez le même auteur), l'auteur a étudié les documents notariaux des 17°, 18° et 19° siècles de Malmedy (connu pour ses tanneries et son industrie drapière, située à proximité de l'Allemagne), de Spa (ville d'eaux et centre de villégiature) et de Verviers (centre d'industrie textile). Il est clair que surtout les inventaires, les testaments et les textes se rapportant à des ventes ont fourni des données utiles aux lexicologues.

Remacle distingue les termes et expressions appartenant 1° au dialecte, 2° à la langue régionale, 3° au français ; ces derniers n'ont été repris que si « l'attestation avait un intérêt par sa date » (p. 10) ou si c'étaient des termes techniques rares (s'il s'agissait de termes se rapportant par exemple à l'industrie textile).

On appréciera la présentation claire des articles, qui contiennent l'explication du sens, un ou plusieurs exemples avec des renvois très sobres mais précis et éventuellement des références, surtout au *Dictionnaire wallon-français* de Villers (1793) et à celui de Lobet (1854); quelques artifices typographiques (p. ex. l'impression en italique ou en romain) rendent la lecture des articles plus aisée.

L'index par champs sémantiques facilitera une approche onomasiologique du corpus. Cette riche publication s'achève sur quelques rubriques linguistiques : 1° variantes régionales, 2° mots germaniques, 3° datations de mots français antérieures à celles du F.E.W. et 4° attestations de mots français postérieures au terminus ad quem du F.E.W.

Un travail d'une telle envergure et d'une telle qualité stimulera sans nul doute plus d'une recherche de ce genre dans d'autres régions de la Gaule romane!

Louis DE COCK

Klaus-Jürgen FIACRE, Historische Lautlehre des Dialektes von Bévercé (Kanton Malmédy, Belgien). Romanica Occidentalis no 1, Gerbrunn bei Würzburg, A. Lehmann, 1979, X-232 pages.

Classement phonétique traditionnel à partir de 500 mots du langage le plus courant, relevés à Bévercé. On trouvera là des faits classés méthodiquement mais on n'acceptera pas la désignation d'historique que porte le titre. Histoire signifie justification des divergences apparentes et mise en lumière des analogies trompeuses dans une étude des phénomènes à travers le temps et l'espace ; donner un étymon en face d'une forme n'est pas faire l'histoire de cette forme. Quelques remarques : 27.2 les formes lak « lac »,  $\grave{elektr}\check{i}k$  « électrique »,  $sig\grave{o}\~{n}e$  « cigogne » sont naturellement empruntées et ne prouvent rien ; on trouvera aisément qu'un bon quart des mots utilisés sont, à des titres divers, des emprunts (avocat, atlas, avare, balcon, baleine, bataille, bible, etc.) ; — 28.3. on est tout de même étonné de voir l'auteur invoquer le traitement phonétique de REGINHART  $> rn\={a}r$  (« renard ») ; — 28.3. poser en face de  $fr\={o}e$  non frigidu mais frigdu qui montre que le -g- n'était pas intervocalique ; — 70.2.1. n. 224 marle vient de marlou (v. ce mot dans  $BW^5$ ) ; —  $d\check{z}\acute{a}z\acute{e}$  cité plusieurs fois ne vient pas de causari mais correspond au fr. jaser.

Gilles ROQUES

Albert DAUZAT, Gaston DESLANDES, Charles ROSTAING, Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France. Etudes linguistiques XXI. Paris, Klincksieck, 1978. 1 vol. de 236 pages.

Albert Dauzat avait commencé, il y a plus de vingt-cinq ans, ce dictionnaire que la mort l'a empêché de mener à son terme. S'il a écrit tout le glossaire des noms de rivières, il n'a pu aller au-delà de la lettre L du glossaire des noms de montagnes. G. Deslandes, ingénieur en chef géographe, a complété les listes de Dauzat et ajouté un grand nombre de renseignements topographiques. C'est lui qui a achevé le glossaire des noms de montagnes. Ch. Rostaing a, pour sa part, mis en œuvre l'ensemble en harmonisant toutes les données et en apportant les compléments nécessaires. Il apporte ses vastes connaissances à cette publication de l'œuvre de son maître.

L'étendue des articles est variable : elle dépend soit des problèmes que posent l'hydronyme ou l'oronyme, soit des variantes qu'ils présentent (formes dialectales, diminutifs, suffixation, etc.). On y trouve l'indication de la nature du cours d'eau (fleuve, rivière, ruisseau, affluent de . . ., etc.), de la montagne (pic, rocher, pointe, dôme, arête rocheuse, etc.) et l'altitude, la localisation

exacte. La date de la première attestation ainsi que l'étymologie sont fournies pour l'un comme pour l'autre. Les renvois sont très nombreux, ils permettent d'intéressants rapprochements et une esquisse de l'évolution des formes.

A. Dauzat avait publié en 1955, dans la Revue internationale d'onomastique, l'introduction qui figure en tête du présent volume. Il y montre l'intérêt que présentent les noms de rivières et de montagnes pour la connaissance des couches les plus anciennes, pré-celtiques et celtiques principalement, et traite des difficultés que pose la recherche de l'étymologie.

L'ouvrage comble un vide car, si les noms de lieux habités ont été souvent étudiés, les noms des rivières et des montagnes n'avaient pas jusqu'ici fait l'objet d'un inventaire aussi riche et aussi complet, malgré quelques points qui restent obscurs et le resteront probablement encore longtemps.

Jean BOURGUIGNON

VOLTAIRE, Romans et Contes. Edition établie par Frédéric Deloffre et Jacques van den Heuvel. Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1979. Un vol. relié de 1318 pages.

On relit toujours avec le même plaisir, et même davantage peut-être, ces récits groupés traditionnellement sous le titre *Romans et Contes*. On sera reconnaissant à F. D. et à J. v. d. H. de nous procurer cette nouvelle édition, qui remplace, dans la célèbre collection, celle de René Gross, parue en 1932.

Dans l'Introduction générale (pp. XI-LXXIV) F. D. traite d'abord des problèmes techniques qui se sont posés aux éditeurs. Le premier est le choix des œuvres à retenir. Voltaire n'a jamais dit ce que, dans son œuvre, il regardait comme contes ou romans. Il n'a jamais non plus défini les critères qui permettraient de retenir ou d'écarter les uns ou les autres de ce qu'il appelle le plus souvent des « petits morceaux » ou des « petits ouvrages », termes à l'évidence trop vagues. Les premiers éditeurs n'ont pas publié les mêmes pièces et Voltaire n'a rien dit de leur choix. Voilà pourquoi, après avoir examiné les problèmes posés par les différentes éditions, F. D. justifie la position adoptée dans celle-ci. En bref, elle suit, pour de bonnes raisons, l'édition de Kehl (1784) généralement retenue depuis 1829 (Beuchot) jusqu'en 1966 (H. Bénac et R. Pomeau).

Le second problème est celui de l'ordre dans lequel présenter les Contes et Romans. F. D. règle d'abord le compte de l'« ordre traditionnel », qui vient de l'édition encadrée pour les romans et de l'édition de Kehl pour le reste et qui correspondrait aux intentions de Voltaire. Il garde neuf éditions pour le XVIII<sup>e</sup> siècle et trois pour le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup>. Force est de constater qu'il y a entre elles autant de discordances que de concordances et elles sont minutieusement examinées et critiquées. Conclusion : « l'ordre traditionnel — dans la mesure où il existe — ne doit rien à Voltaire, est arbitraire et procède, selon toute apparence, de commodités de publication ou d'autres circonstances fortuites ». Refusant un ordre basé sur la notion de genre, par trop artificiel, et un ordre fondé sur

la date de publication, souvent trop tardive par rapport à la date de composition, nos éditeurs adoptent l'ordre fondé sur la date de composition de chaque texte, parce que les avantages qu'il présente compensent largement les inconvénients. Ce qui est clairement démontré. Ils reconnaissent d'ailleurs volontiers que cet ordre n'est pas absolument rigoureux mais affirment qu'il permet d'obtenir le classement chronologique le plus satisfaisant.

Troisième problème: Quel texte choisir? Celui de la dernière édition revue par l'auteur? Mais que de difficultés! Quelles sont les corrections que l'on peut attribuer à Voltaire et dans quelle mesure ont-elles été utilisées? Quelle édition faut-il alors suivre? l'édition quarto, suivie de près par Voltaire? l'édition de Kehl? l'édition dite encadrée, dont l'histoire est passablement compliquée? Après un examen serré de toutes les difficultés, les éditeurs déclarent: « Il est clair que notre texte sera presque toujours conforme à celui de l'édition quarto et de l'édition encadrée, car ces deux éditions — à la différence de celle de Kehl — ne cherchent pas à améliorer le texte de Voltaire ». Et tout écart sera justifié.

Dans une seconde partie F. D. retrace l'étonnante carrière de romancier de Voltaire, depuis les petites pièces de circonstances composées à la cour de Sceaux jusqu'aux contes de propagande ou militants, dont le dernier est l'*Histoire de Jenni*, en passant par les grands récits philosophiques si connus. Nous déouvrons les influences que Voltaire a subies et les raisons profondes qui l'ont conduit à produire des œuvres romanesques aussi diverses. De bonnes pages d'histoire littéraire.

La conclusion montre d'abord comment Voltaire a peu à peu découvert les possibilités du genre qu'il cultivait et comment il lui a fait traduire ses problèmes personnels et son attitude devant les réalités. Elle montre ensuite quelles sont les « techniques narratives » communes à toutes les différentes sortes de contes : personnages, intrigues, signification. Un trait important qui se retrouve partout : la cocasserie, source d'un comique toujours renouvelé. G. Lanson l'avait déjà noté dans L'Art de la Prose. J'ajouterai que l'un des éléments de ce comique est le pastiche, dans lequel Voltaire excelle.

Chaque texte est abondamment commenté dans une Notice, il est accompagné de notes et de l'indication des variantes. L'ensemble occupe 604 pages du volume et constitue une mine très précieuse de renseignements de tous ordres. Là nous est proposée souvent une interprétation, nous sont indiquées les sources et nous est fournie la signification. C'est un travail considérable, sérieux et très complet. Une excellente édition de ces chefs-d'œuvre que sont les *Contes et Romans*.

A signaler pour mémoire la publication du *Journal d'un voyage aux Indes* de Robert Challe par M. F. Deloffre et Madame M. Menemencioglu aux éditions du Mercure de France, Paris 1979. En dehors de son intérêt historique et littéraire, le *Journal* peut apporter aux lexicologues et aux lexicographes, s'ils entreprennent de le dépouiller, un nombre important d'utiles renseignements pour l'étude de la langue du XVII<sup>e</sup> siècle.

Jean BOURGUIGNON

# **AUTRES PUBLICATIONS RECUES**

#### - Mélanges.

Romanica europaea et americana. Festschrift für Harri Meier zum 8. Januar 1980. Herausgegeben von Hans Dieter Bork, Artur Greive, Dieter Woll, Bonn, 1980, 675 pages.

Recherches de linguistique. Hommages à Maurice Leroy, Editions de l'Université de Bruxelles, 1980, 216 pages.

Linguistique romane et linguistique française. Hommages à Jacques Pohl, publiés par Marc Dominicy et Marc Wilmet, Editions de l'Université de Bruxelles, 1980, 285 pages.

#### Recueil d'études.

Robert-Léon Wagner, *Essais de linguistique française*, Paris, Nathan, 1980, 200 pages.

## Linguistique et Philologie romanes.

Trends in Romance Linguistics and Philology. Vol. I: Romance Comparative and Historical Linguistics, edited by Rebecca Posner and John N. Green, Mouton, La Haye-Paris-New York, 1980, 386 pages.

\* Early Romance Texts. An Anthology, edited by Rodney Sampson, Cambridge University Press, 1980, XXIV - 339 pages.

## - Domaine balkano-roman.

Georg Renatur Solta, Einführung in die Balkanlinguistik mit besonderer Berücksichtigung des Substrats und des Balkanlateinischen, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1980, 261 pages et 1 carte.

# — Domaine italo-roman.

\* Max Pfister, Lessico etimologico italiano (LEI), Dr. Ludwig Reichert Verlag, Wiesbaden, 2 fascicules parus, 1979 et 1980, 384 col. (AB - ACETUM), et 1 fascicule Supplemento bibliografico con la collaborazione di Dieter Hauck, 1979, 119 pages.

Giovanni Nencioni, *Lessicografia e Letteratura Italiana*, Rheinisch-Westfälische Akademie der Wissenschaften, Vorträge, 1980, 38 pages.

Manlio Cortelazzo, *I dialetti e la dialettologia in Italia (fino al 1800*), Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1980, 146 pages.

Michele Melillo, *Le congiunzioni dei dialetti di Puglia nelle versioni della Parabola del Figliuol prodigo*. Università degli Studi di Bari, 1979, 224 pages et 1 carte.

#### - Domaine ibéro-roman.

Antonio Viudas Camarasa, *Diccionario extremeño*, Publicaciones de la Universidad de Extremadura, Cáceres, 1980, XXXVI - 183 pages.

Robert A. Verdonk, *La lengua española en Flandes en el siglo XVII*. Contribución al estudio de las interferencias léxicas y de su proyección en el español general. Madrid, Ediciones Insula, 1980, 245 pages.

# - Domaine gallo-roman.

- \* Kurt Baldinger, *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon* (DAG), rédigé avec le concours de Inge Popelar, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, en cours de publication, 4 fascicules parus de 1975 à 1980, X 320 pages.
- \* Kurt Baldinger, Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan (DAO), rédigé avec le concours de Inge Popelar, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, en cours de publication, de 1975 à 1980 ont paru 2 fascicules, X 160 pages, et un fascicule de Supplément, 1980, 80 pages.

Heinz Jürgen Wolf, *Französische Sprachgeschichte*, Heidelberg, Quelle & Meyer, 1979, 220 pages.

Lothar Wolf et Werner Hupka, Altfranzösisch. Entstehung und Charakteristik, eine Einführung, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1981, 219 pages.

\* Erwin Reiner, Die etymologischen Dubletten des Französischen. Eine Einführung in die historische Wortlehre, W. Braumüller, Wien, 1980, 210 pages.

Marcel Barral, L'imparfait du subjonctif. Etude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif, Paris, Picard, 1980, 627 pages.

- \* Christoph Schwarz, *Der nicht-nominale* ment-*Ausdruck im Französischen*, Munich, Wilhelm-Fink Verlag, 1980, 528 pages.
- \* Nina Catach, L'orthographe française. Traité théorique et pratique . . ., Paris, Nathan, 1980, 335 pages.

Jean-Claude Bouvier, *Tradition orale et identité culturelle. Problèmes et méthodes* (en collaboration), Editions du C.N.R.S., Paris, 1980, 136 pages.

Michel Francard, Le parler de Tenneville. Introduction à l'étude linguistique des parlers wallo-lorrains, Louvain-la-Neuve, Librairie Cabay, 1980, 307 pages.

Wolfgang Jungandreas, Zur Geschichte des Moselromanischen. Studien zur Lautchronologie und zur Winzerlexik, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1979, 141 pages et 21 cartes.

Palle Spore, Etudes toponymiques, I : Les noms de lieux déterminés par un syntagme prépositionnel, Université d'Odense, 1980, 278 pages.

Paul Fabre, L'affluence hydronymique de la rive droite du Rhône. Essai de micro-hydronymie, Publications du Centre d'Etudes occitanes, Université Paul-Valéry, Montpellier, 1980, 615 pages. Editions de textes.

\* Jehan Bodel, Le Jeu de saint Nicolas, édité par Albert Henry, Textes littéraires français, Genève, Droz, 1981, 177 pages.

La chirurgie de l'abbé Poutrel, texte picard de 1300 environ, publié par Östen Södergård, Acta Universitatis Lundensis, Almqvist & Wiksell, Stockholm, 1980, 95 pages.

Gautier de Dargies, *Poesie*, edizione critica a cura di Anna Maria Raugei, Firenze, La Nuova Italia editrice, 1981, 410 pages.

- \* Treize miracles de Notre-Dame, tirés du ms. B.N. fr. 2094, publiés par Pierre Kunstmann, Editions de l'Université d'Ottawa, 1981, 140 pages.
- \* L'œuvre lyrique de Richard de Fournival, édition critique par Yvan G. Lepage, Editions de l'Université d'Ottawa, 1981, 177 pages.